Document:

Agenda:

9(e)

Date:

28 November 2008

Distribution:

Public

Original:

French



Kingdom of Morocco

Country strategic opportunities programme

Executive Board — Ninety-fifth Session Rome, 15–17 December 2008

For: Review

Note to Executive Board Directors

This document is submitted for review by the Executive Board.

To make the best use of time available at Executive Board sessions, Directors are invited to contact the following focal point with any technical questions about this document before the session:

Mounif Nourallah

Country Programme Manager telephone: +39 06 5459 2367 e-mail: m.nourallah@ifad.org

Queries regarding the dispatch of documentation for this session should be addressed to:

Deirdre McGrenra

Governing Bodies Officer telephone: +39 06 5459 2374 e-mail: d.mcgrenra@ifad.org

Contents

Abb	reviations and acronyms	iii
Мар	of Morocco indicating IFAD intervention zones	iv
Sum	nmary of country strategy	v
I.	Introduction	1
П.	Country context	1
	A. Economic, agricultural and rural poverty contextB. Policy, strategy and institutional context	1 3
ш.	Lessons from IFAD's experience in the country	6
	A. Past results, impact and performanceB. Lessons learned	6 6
IV.	IFAD country strategic framework	7
	A. IFAD's comparative advantage at the country levelB. Strategic objectivesC. Opportunities for innovationD. Targeting strategyE. Policy linkages	7 8 9 10 11
٧.	Programme management	11
	 A. COSOP management B. Country programme management C. Partnerships D. Knowledge management and communication E. PBAS financing framework F. Risks and risk management 	11 11 12 12 13 14

Appendices

- I. Consultation process for COSOP preparation
- II. Country economic situation
- III. COSOP results management framework
- IV. Previous COSOP results management framework
- V. Agreement at completion point country programme evaluation
- VI. Project pipeline

Key files

- Key file 1: Rural poverty and the agriculture sector
- Key file 2: SWOT matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats)
- Key file 3: Complementary initiatives by other donors/partnership opportunities
- Key file 4: Identification of target group, priority issues and possible options

Abbreviations and acronyms

AFD Agence Française de Développement

AfDB African Development Bank

COSOP country strategic opportunities programme

CPE country programme evaluation HDI human development index

JICA Japan International Cooperation Agency
KfW German Credit Institution for Reconstruction

M&E monitoring and evaluation

OFID OPEC Fund for International Development PBAS performance-based allocation system RIMS Results and Impact Management System

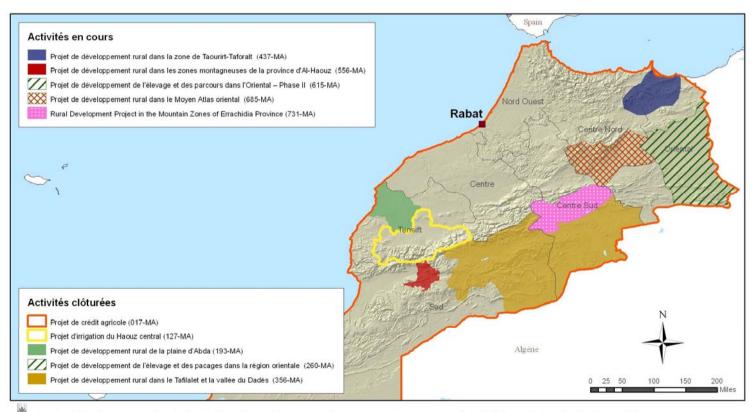
USAID United States Agency for International Development

Map of Morocco indicating IFAD intervention zones

EB 2008/95/R.15

Royaume du Maroc

Zones d'intervention du FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

FIDA Carte compilée par le FIDA

Summary of country strategy

- 1. This is the second country strategic opportunities programme (COSOP) prepared for the Kingdom of Morocco and covers the period 2009–2014. Its approach is the outcome of a participatory process of consultation with the main actors in poverty reduction in the country (appendix 1).
- 2. In accordance with the objectives of national poverty reduction strategies and programmes and IFAD's Strategic Framework 2007–2010, the present COSOP has the goal of improving the living conditions and diversifying and stabilizing the sources of income of poor rural women, men and young people, by helping to achieve three of the Millennium Development Goals: to reduce extreme poverty and hunger, to promote gender equality and empower women, and to ensure environmental stability. This will be done by focusing on the following three strategic objectives.
- 3. Strategic objective 1. To increase the participation of rural communities in the development process. The country programme will boost the organizational and management capacities of the people and their grass-roots organizations, and develop their capacity for programming and participatory community planning through rural outreach, functional literacy and professional training, and the dissemination of information to enable them to take charge of their own development. This objective is intended to achieve the following results: (i) the formation of development associations or cooperatives by the inhabitants of the basic social and territorial units targeted by projects, and the participation of these organizations in the formulation of community development plans and the planning and monitoring of activities as they are implemented; and (ii) the presence of women in management positions in the various grass-roots organizations.
- Strategic objective 2. To promote access of the rural poor, especially 4. women and young people, to appropriate, sustainable financial services. The country programme will help microcredit associations to expand their activities in the Fund's intervention zones and to tailor their products to the specific features of the agricultural sector, the development of commodity chains and nonagricultural microactivities. It will also provide support to the most disadvantaged people who have no access to microcredit, creating community funds that offer repayable loans to individuals, associations or cooperatives in the most depressed zones. In addition, in close cooperation with the Ministry of the Economy and Finance and others involved in the field, IFAD will seek to develop the law on microcredit into a legal framework encouraging the development of other financial products. This objective is intended to achieve the following results: (i) the existence of at least one functioning microcredit association in each project zone; (ii) the development and dissemination by these associations of new financial products adapted to the cycles and conditions of agricultural and para-agricultural production; and (iii) major benefits to women and young people from these financial products in order to establish new activities.
- 5. Strategic objective 3. To promote access to water and improved agricultural techniques. The COSOP has the objective of improving poor rural people's living conditions through access to small and medium-sized irrigation schemes, drinking water supplies and rural roads in poor and isolated zones, laying stress on the preservation of soil and infrastructures. The COSOP will support activities to improve production techniques so that farmers can become proficient in methods to intensify and enhance agricultural production. This objective is intended to achieve the following results: (i) rehabilitation of a sufficient number of small and medium-sized irrigation schemes, managed and maintained by agricultural water users' associations and protected by soil and infrastructure preservation works; and (ii) an increase in yields and the development of produce enhancement activities.

Kingdom of Morocco

Country strategic opportunities programme

I. Introduction

1. The country strategic opportunities programme (COSOP) covers the period 2009–2014 and is built around the results planned for Morocco. Its formulation is the outcome of the following activities: (i) the design and validation of the consultation process by the country programme management team; (ii) a participatory consultation process with all the national and international actors involved in combating rural poverty, including a client survey carried out by IFAD in 2008 (appendix 1); (iii) collection and processing in the course of 2008 of baseline data and information on the situation and evolution of poverty in Morocco, the economic situation, and national rural development and poverty reduction strategies, together with the results obtained; and (iv) the production in August 2008 of a bibliographical summary on rural poverty and a study of the situation of microcredit in Morocco and prospects for its development.

II. Country context

A. Economic, agricultural and rural poverty context

- 2. **General economic situation.** Morocco's population was estimated at 30.8 million in 2007. The population growth rate fell sharply from 2.04 to 1.4 per cent between the two inter-census periods of 1982–1994 and 1994–2004. Annual per capita GDP was approximately US\$2,497 in 2007. The country's GDP structure is dominated by the service sector, which accounted for more than 50 per cent in 2007¹ (54.3 per cent in 2004). The agriculture and fishery sector accounts for an average of 14 per cent of GDP, but has a major influence on its evolution. However, over a long period (1998–2007) the average annual growth rate of GDP was 4.2 per cent (appendix II).
- 3. Constraints and prospects. There are two main constraints on the country's economic growth: an agricultural sector extremely vulnerable to climatic variations and swings in food and energy prices, which pushes up consumer price support charges. Despite the considerable influence of these constraints, the Moroccan economy has major potential and opportunities, especially in the context of globalization, recently signed free-trade agreements and the dynamics of trade liberalization: an ongoing growth in non-agricultural sectors; the inception of major capital works with regard to infrastructure, tourism, habitat, agriculture and industry; an ever-increasing attraction for outside investment (which increased fourfold between 1990 and 2006); control of inflation (1.8 per cent on average between 2000 and 2007); a steadily growing rate of investment (31.3 per cent in 2006); and new prospects for social development opened up by the National Human Development Initiative.

Agriculture and rural poverty

- 4. **Agriculture, the largest sector in the Moroccan economy.** Depending on the season, the agricultural sector represents between 13 and 20 per cent of total GDP² and more than 12 per cent of total exports. However, it employs 40 per cent of the working population and provides 80 per cent of rural jobs.
- 5. **Farm structure.** In 1996, there were 1.5 million farms, with an average of 5.8 hectares each.³ Landless farmers and smallholders (those cultivating plots of less than 3 hectares), whose main resource is their labour, still represent more than half the total number of farms (54 per cent), holding 12 per cent of arable land and

1

¹ Estimate of the High Commission for Planning, estimated economic budget for 2008.

² Cinquante ans de développement humain et perspectives 2025, 50th anniversary report 2006.

³ General census of agriculture, 1996.

- 18 per cent of irrigated land. The majority of these farms practise subsistence farming, are very vulnerable to drought and have recourse to off-farm income.
- 6. **Performances**. Cereals, which are grown on 68 per cent of land, mainly under *bour* systems, ⁴ are far and away the major crops. Their production which ranges from less than 2 million to more than 10 million metric tons per year (or an average of a little less than 6 million metric tons) plays a major part in the performance of the agricultural sector and the Moroccan economy as a whole. In average years, the irrigated sector, with 13 per cent of the total arable land, contributes 45 per cent of agricultural added value, 75 per cent of agricultural exports and 35 per cent of agricultural employment. Coverage of needs by domestic production is 100 per cent for meat, fruit and vegetables, 82 per cent for milk, 62 per cent for cereals, 47 per cent for sugar, 31 per cent for butter and 21 per cent for edible oils.
- 7. Constraints on growth of the sector. There are many such constraints: (i) land tenure factors (the small size of farms, the fragmentation of land, joint ownership, the precarious nature of tenure, and the shortcomings of land registration), which curb investment initiatives; (ii) frequent climatic fluctuations; (iii) degradation of natural resources through erosion, inappropriate use of soil and overgrazing; (iv) very poor access to investment credit; (v) farmers' lack of professional organization; (vi) farmers' illiteracy; and (vii) the low level of technical training.
- 8. **Status and evolution of rural poverty.** At the national level,⁵ the relative poverty rate⁶ was 14.2 per cent in 2004, as compared with 16.5 per cent in 1994, meaning a reduction of 14 per cent. In 2004, the poverty rate in rural areas was still 22.0 per cent⁷ almost three times the urban rate of 7.9 per cent. Thus, more than 4 million people nation-wide live below the relative poverty threshold and nearly 3 million of them are found in rural areas. However, during the ten-year period 1994–2004, the poverty of some of the poorest provinces, particularly in the south and east of the country, saw a marked increase in their rate.
- 9. With regard to the human development index (HDI), in 2004 the rural HDI was 0.537 and the urban HDI was 0.721, while a survey carried out by the High Commission for Planning in 1998/99 found the rural and urban HDIs to be 0.501 and 0.693 respectively. There has thus been real progress in recent years, although the gap between town and country has been maintained. In 2007, the illiteracy rate in the countryside was 58.1 per cent, as against 41.2 per cent nationally. The lag for rural women is larger, with a rate of 72.2 per cent. Moreover, the school enrolment rate for girls aged between 12 and 14 is 43 per cent in the countryside as against 75 per cent nationally.
- 10. Inequalities between rural and urban areas are equally marked in the sphere of health: infant mortality is estimated at 55 and 33 per thousand respectively, while deaths per 100,000 births are 267 in rural areas as against 187 in towns.⁸ Furthermore, according to 2007 data, women are poorly represented in the various sectors of activity: 18.7 per cent in government service, 19.4 per cent in the magistracy, 6.8 per cent among employers, 25.7 per cent in senior management and the professions, and 10.5 per cent among elected members of parliament.
- 11. **Causes of rural poverty.** The causes of rural poverty are mainly results of the previously analysed (paragraph 7 above) constraints that hamper development of

2

⁴ Bour zones are areas where rainfed or upland crops are grown, as opposed to irrigated zones. "Favourable bour zones" – arable land on plains and hills with annual rainfall in excess of 400 mm – are distinguished from "unfavourable bour zones" – arable land located in mountainous and semi-arid zones.

⁵ High Commission for Planning, "Pauvreté, développement humain et développement social au Maroc" [Poverty, human development and social development in Morocco], Cartographic and statistical data, September 2004.

⁶ The relative poverty threshold is obtained by adding the food poverty threshold and the cost of non-food purchases made by households that effectively achieve the required dietary minimum.

⁷ According to the most recent data of the High Commission for Planning presented in the 2007 national report on the Millennium Development Goals (published in September 2008), the national, urban and rural relative poverty rates for 2007 are 9.0, 4.8 and 14.5 per cent respectively, while the vulnerability rates are 17.5, 12.7 and 23.6 per cent.

⁸ United Nations Development Assistance Framework 2007–2011. United Nations/Kingdom of Morocco.

the agricultural sector, together with: (i) the scant diversification of rural non-agricultural activities, which still account for only a very small part of the income and employment of rural inhabitants; (ii) the difficulty of access to local rural financial services; (iii) insufficient access to basic services and infrastructure for inhabitants of mountainous zones and semi-arid plains and uplands, a situation that hampers economic and social development; and (iv) the weakness of community organizations, which lack the necessary training and support to take charge of their own development (key file 1).

- 12. **Obstacles to poverty reduction and prospects for the future.** The meagreness of soil and water resources (which are also often degraded), the insufficiency of basic socio-economic infrastructure (roads, water, electricity, etc.), the lack of technical training, the high level of illiteracy and poor health cover are the main obstacles to poverty reduction. Aware of the importance of reducing inequalities between rural and urban zones, the Government has implemented programmes and policies in the past ten years specifically aimed at reducing poverty in rural areas, the most important of these being: (i) the launching in the 1990s of major capital works to install basic rural infrastructure; (ii) the creation in 1998 of the Mohammed V Foundation for Solidarity, followed by the creation in 2000 of the Hassan II Fund for Economic and Social Development; (iii) the promulgation in 1999 of a law on microcredit; (iv) the establishment of the Social Development Agency and three regional development agencies; and (v) the adoption in 2008 of various measures to stabilize domestic prices in order to cope with the sudden rise in world cereal prices.⁹
- 13. Globalization and the free trade agreements recently signed by Morocco, together with liberalization dynamics (see paragraph 3 above), also open up opportunities for major structural progress in the rural world. However, if these opportunities are not controlled and managed by means of appropriate reforms and policies that take climate change and its effects on natural resources into account, they could turn into a threat for disadvantaged agricultural zones where poverty levels are high. In the face of these issues, the Government initiated a national-level debate, ¹⁰ and the following programmes and strategies were formulated within this context: (i) the launching in May 2005 of the National Human Development Initiative for the benefit of rural communes and the poorest urban neighbourhoods; and (ii) more recently, formulation by the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries of an agricultural development strategy known as the Green Morocco Plan.

B. Policy, strategy and institutional context National institutional context

14. IFAD's focal point in Morocco is the Ministry of the Economy and Finance as official representative of the Government. The Ministry of Agriculture and Marine Fisheries is the lead agency for all IFAD projects, while its regional and provincial structures (regional offices for agricultural development and provincial directorates of agriculture respectively) are the executing agencies. The High Commission for Water and Forest Conservation and Desertification Control plays a role in the execution of projects in State-owned forest and grassland zones. The Ministry of the Interior, which is responsible for implementation of the National Human Development Initiative, manages common land and participates in local development. The Ministry of Land-use Planning, Water and the Environment is responsible for such tasks as formulating and implementing the rural development policy. The High Commission

_

⁹ These measures are: (i) a reduction in customs/import duties on common wheat; (ii) the suspension of compensatory premiums on preferential consignments granted to the European Union and the United States; (iii) the suspension of such other taxes as the contribution for the marketing and storage of barley to be used as livestock feed; (iv) coverage of transport costs for imported barley; (v) the suspension of customs duties and value added tax on imported barley, maize and other products to be used as livestock feed; (vi) price support for high-grade flour, bringing the ex-mill price to DH 3.5 per kilogram); and (vii) establishment of an export refund system for common wheat, which entails fixing a sum per unit corresponding to the difference between the average cost price calculated on imports and the import target price.

¹⁰ High Commission for Planning, "Agriculture 2003" (April 2007).

- for Planning is involved in planning, studies, surveys and censuses (population and habitat censuses, household consumption surveys, communal poverty maps, poverty studies, development outlook studies, etc.). The regional development agencies (for the eastern, northern and southern regions) formulate and implement investment projects, often on a large scale.
- 15. The Ministry of Agriculture and Marine Fisheries has regional, provincial and local structures that ensure close support to rural inhabitants and good coverage of their areas. However, it lacks technical and administrative staff, especially in the provincial directorates of agriculture located in the marginal zones where IFAD projects are active. Moreover, budgetary restrictions hamper the financing of projects in accordance with the annual programme drawn up for each of them in terms of investment and operational requirements.
- 16. IFAD projects are developing a broad partnership particularly with civil society local-level development associations, agricultural water users' associations, and women's and microfinance cooperatives and associations. Such organizations are privileged partners, for their participation in project activities and their management of installations mean that they are the main guarantors of the sustainability of activities and investments. In addition, some IFAD projects have entered into operational collaboration agreements with other public agencies (the National Drinking Water Office, the Social Development Agency and the Development and Cooperation Office), training and research institutions (the National Institute for Agricultural Research, the Hassan II Agricultural and Veterinary Institute, and the Meknès National School of Agriculture), professional associations (the Professional Association of Sheep and Goat Breeders) and microcredit associations.

National rural development and poverty reduction strategies

- 17. The 2020 strategy for rural development seeks to correct the regional and local imbalances affecting the rural world and to develop and optimize natural resources. It has the following objectives: (i) increased agricultural production; (ii) increased opportunities for agricultural employment and income; (iii) creation and diversification of employment in para-agricultural and non-agricultural activities; (iv) halting of the process of environmental degradation of human origin; (v) improvement in education and professional training for men and women in rural areas; (vi) improvement in services connected with the quality of life and well-being; and (vii) correction of regional and subregional imbalances with regard to infrastructure and regional development. Implementation of this strategy through integrated participatory rural development programmes and projects has led to an increasing participation of local inhabitants and communities. The recent evaluation of implementation of the 2020 strategy for rural development¹¹ stressed the convergence of projects and programmes with the principles and approaches of the strategy. It did, however, also note the persistence of certain shortcomings (intrasectoral coordination and integration, the multiplicity of views and approaches, human resources, budget planning, technical frames of reference, training, monitoring) that affect the performance and impact of projects.
- 18. The new **Green Morocco Plan Strategy**¹² is intended to implement an agricultural policy that will bring about: (i) a competitive upgrading of the agricultural sector in a perspective of modernization, integration into the world market and the creation of wealth for the whole value chain; (ii) the taking into account of the whole sector in all its sociological and territorial components, with priority being given to human development objectives; (iii) greater optimization and sustainable management of natural resources; and (iv) definition of the support policies needed for sustainable growth.

¹¹ "Implementation Status of the 2020 Strategy for Rural Development", Ministry of Agriculture and Marine Fisheries/World Bank/FAO, June 2006.

¹² "Plan Maroc Vert – Stratégie de développement intégré de l'agriculture au Maroc" [Green Morocco Plan: Integrated development strategy for agriculture in Morocco], Ministry of Agriculture and Marine Fisheries, March 2008.

- 19. The strategy rests on two essential pillars that make it possible to act on both modern farms (pillar I) and small farms (pillar II). Pillar I has the objective of developing an efficient, market-oriented agriculture thanks to private investment for the implementation of development plans for high-added-value and highly productive commodity chains. Pillar II has the objective of developing an approach that focuses on reducing poverty by significantly increasing the agricultural income of the most vulnerable farmers, particularly in mountainous and unfavourable bour zones, thanks to investments to implement social aggregation projects for marginalized people, with programmes fostering a shift to more appropriate and profitable commodity chains, accompanied by intensification and enhancement measures. The Green Morocco Plan is underpinned by a series of reforms of (i) the sectoral framework (land tenure, water policy, taxation, etc.); (ii) the institutional organization of the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries itself; and (iii) coordination with other public structures with regard to rural development.
- 20. Morocco's national poverty reduction strategy is represented by the National Human Development Initiative, which should be seen in the context of an overall view of social and human development. It was launched by the Kingdom of Morocco in May 2005 with the aim of reducing poverty, vulnerability and social marginalization by improving access to basic services and infrastructure, boosting capacities, promoting income-generating activities and supporting particularly vulnerable people.
- 21. The National Human Development Initiative is a participatory community development programme, inasmuch as it is the targeted communities themselves who express their needs during the formulation of local human development initiatives. The national initiative targets 430 of the poorest rural communities (where the poverty rate is more than 22 per cent) and 250 poor urban and periurban neighbourhoods. A financial package of 10 billion dirham (US\$1.3 billion) has been allocated to it for the period 2006–2010, 60 per cent funded by the State, 20 per cent by local communities and 20 per cent by international aid; 70 per cent of the 10 billion dirham has already been raised. A recent audit (October 2008) noted an improvement in governance and in respect for the principles, approaches and bases of the programme. However, there are some persistent shortcomings, and recommendations have been made to improve consistency between sectoral programmes and the initiative, promote participatory planning and strengthen the partnerships and management capacities of provincial-level associations and welfare departments.

Harmonization and alignment

22. IFAD's interventions in Morocco are in harmony and alignment with national, regional and local strategies, programmes, approaches and projects, especially: (i) Ministry of Agriculture and Marine Fisheries programmes concerning fruit tree plantations, small and medium-sized irrigation schemes, livestock farming) and the enhancement of agricultural produce; (ii) the intervention approach and methods adopted in communes targeted by the National Human Development Initiative; and (iii) the interventions of other national institutions (the Ministry of Public Works for the National Programme for Rural Roads, the Ministry of Land-use Planning, Water and the Environment for the National Drinking Water Programme, and the High Commission for Water and Forest Conservation and Desertification Control for forest development programmes and projects). The Fund makes cofinancing agreements with such donors as the African Development Bank (AfDB) and the African Development Fund for the Livestock and Pasture Development Project in the Eastern Region - Phase I; the Islamic Development Bank for the Tafilalet and Dades Rural Development Project; the OPEC Fund for International Development (OFID) for the Rural Development Project for Taourirt-Taforalt and the Rural Development Project in the Eastern Middle Atlas Mountains; the German Credit Institution for Reconstruction (KfW) for the Tafilalet and Dades Rural Development Project in the Dades region and the Rural Development Project for Taourirt-Taforalt; and the

- Global Environment Facility (GEF) for the Livestock and Rangelands Development Project in the Eastern Region Phase II.
- 23. IFAD has also stepped up its consultations with donors in the context of preparation of the present COSOP, especially with the World Bank, the AfDB, the Agence Française de Développement (AFD), the Millennium Challenge Corporation, the European Union, the United States Agency for International Development (USAID), the KfW, the Japan International Cooperation Agency (JICA) and the United Nations Development Programme (UNDP) (see key file 3).

III. Lessons from IFAD's experience in the country

A. Past results, impact and performance

- 24. Between 1979 and 2007, the Fund financed 11 projects in Morocco, 5 of which are still ongoing, for a total cost of approximately US\$164 million in the form of loans. Between 1997 and 2007, Morocco also benefited from approximately US\$5 million in the form of regional technical assistance grants to finance the interventions of international scientific institutions. On average, one new project has been designed every three years. A country programme evaluation (CPE) carried out by IFAD's Office of Evaluation in 2006/07 provides a detailed evaluation of IFAD projects (executed during the period 1997–2007), and the main results and impacts on the target populations is given below 14 (appendix IV).
- 25. Project implementation has been based on approaches encouraging the participation and empowerment of beneficiaries. As a result, a substantial contribution has been made to the creation and development of many professional associations covering various agricultural spheres (irrigation, rangeland management, bee-keeping, small livestock rearing, olive growing, date processing and packaging, etc.). Interventions in these spheres have contributed significantly to the formation of precious associational capital that ensures sustainable management of the infrastructure established and of natural resources.
- 26. With regard to rural infrastructure, hydroagricultural schemes have brought about major improvements in mountainous and arid zones, sometimes radically transforming the agricultural situation in these regions that are so severely handicapped by climatic conditions, and also improving household food security. The supply of drinking water, which has focused on zones where national programmes do not envisage short- or medium-term interventions, has freed women from the daily chore of fetching water and helped to improve the beneficiaries' health status. The rehabilitation and construction of roads and rural tracks has cut the costs of supplying inputs and basic foodstuffs, facilitated the outward delivery of agricultural produce and improved access to basic social services such as health centres and schools. In addition, thanks to the training received (for example, literacy training) and income-generating activities, women have gained know-how in such spheres as livestock rearing, artisanal crafts, marketing and management.

B. Lessons learned

27. Given the strategy of targeting the poorest people, and also the extreme isolation of project zones, where sectoral investment programmes will not be intervening in the short or medium term, the lessons learned from earlier operations (appendix IV) and the resulting recommendations indicate that the following actions should be taken into account when designing new programmes:

• Organization of local inhabitants: continued support for functional literacy programmes and the training of members of grass-roots organizations in

¹³ Acción, the International Food Policy Research Institute (IFPRI), the International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies (CIHEAM), the International Centre for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA), the International Fertilizer Development Center (IFDC) and the International Development Research Centre (IDRC).

¹⁴ Overall, out of a maximum rating of 6 (very satisfactory), the CPE rated the programme as follows: 5 for performance, 5 for relevance, 5 for effectiveness, 5 for efficiency, 5 for impact, 4 for sustainability and 4 for innovation and replication.

- production techniques, management and decision-making, with stress on the needs of rural women:
- Technical support for farmers: continued intensification and diversification of production systems through coordination among farmers, project executing bodies, and research and extension institutes, in order to devise appropriate technological packages for small farms in the country programme's target zones;
- Complementarity between loans and grants: harmonization of the objectives of technical assistance grants with those of projects, so that products are compatible with the needs of the Fund's target groups;
- **Diversification of economic activities:** support for the promotion of paraagricultural and off-farm activities in order to create new employment opportunities and diversify sources of income;
- **Microfinance:** boosting of microcredit associations so that they can develop microcredit products better suited to the specific features of the agricultural and para-agricultural sector and the development of commodity chains;
- Infrastructure: continued development of basic socio-economic infrastructure, especially in terms of small and medium-sized irrigation schemes, drinking water supplies and tracks;
- Monitoring and evaluation: improvement in the capacity to use M&E systems, especially the Results and Impact Management System (RIMS), through ongoing support, training and standardization activities and exchanges among the M&E teams of the various projects by networking;
- Partnership: strengthening of partnerships with local, provincial and regional authorities, regional development agencies, other donors and international organizations, and the private sector;
- Knowledge management and communication: promotion of networking to encourage exchange and institutional, technical and methodological innovation;
- Policy dialogue: stepping up of dialogue with ministries and lead agencies for the country programme in order to improve the institutional and legal environment in the following spheres: (i) mobilization of financial and human resources in order to meet project needs; (ii) regular meetings of national and regional steering committees to ensure intersectoral coordination; (iii) fuller application of laws on collective landholding; and (iv) modification of law 18-99 on microcredit so that microfinance institutions can diversify their financial products;
- **Support for project execution:** progress from the classic type of supervision based on tasks and physical results to a new type based on quality, innovation and impact.

IV. IFAD country strategic framework

A. IFAD's comparative advantage at the country level

28. IFAD's interventions in Morocco have enabled it to develop special know-how in a number of spheres connected with development of the country's marginal zones, such as: the targeting of beneficiary groups; empowerment of the rural poor through their organization into associations, cooperatives or other types of group; strengthening of these organizations by enabling them to acquire the necessary skills to take charge of their own development; local planning and programming (community development plans based on the existing social organization of *douars*, *ksars* and pastoral cooperatives); improved, sustainable management of natural resources; and the extension of microcredit to marginal rural zones. The Government recognizes IFAD's know-how regarding participatory development in

mountainous and disadvantaged arid zones, and hopes that the Fund will continue its support in these zones and spheres of activity.

B. Strategic objectives

- 29. In accordance with national strategies and programmes for rural poverty reduction (the National Human Development Initiative) and agricultural development (the Green Morocco Plan, especially pillar II), the thrusts of IFAD's Strategic Framework 2007-2010, the results of the CPE and the recommendations of the consultation process (appendix I), the aim of the present COSOP is to improve, diversify and secure the incomes of poor rural women, men and young people, thereby contributing to achievement of three of the Millennium Development Goals: (1) to eradicate extreme poverty and hunger; (3) to promote gender equality and empower women; and (7) to ensure environmental stability. Three strategic objectives have been selected in order to set up sustainable, inclusive institutional systems underpinned by investment in the form of a combination of loans and grants (section V, E), partnerships (section V, C), a dialogue on rural development policies, and relevant (section IV, E) and innovative (IV, C) intervention methods, based on lessons learned from past experience (results framework in appendix III).
- 30. Strategic objective 1. To increase the participation of rural communities in the development process. The country programme will build up the organizational and management capacities of local inhabitants and their grass-roots organizations, and develop their proficiency in participatory community planning through rural extension, functional literacy and professional training, and the dissemination of information, enabling them to take charge of their own development. This approach is fully in line with that implemented by the National Human Development Initiative in the country's poorest communes and corresponds to the objective of pillar II of the Green Morocco Plan, which seeks to give the social fabric greater solidarity and foster community aggregation in rural areas.
- 31. This objective aims at the following results: (i) formation of grass-roots organizations (development associations or cooperatives) by the inhabitants of the social and territorial areas targeted by projects, and the participation of these organizations in the formulation of community development plans and the planning and monitoring of activities as they are implemented; and (ii) the presence of women in management positions in the various grass-roots organizations. To achieve these results, projects will set up awareness and training programmes intended to build up the people's management and decision-making capacities (paragraphs 40, 47 and 54).
- 32. Strategic objective 2. To promote access of the rural poor, especially women and young people, to appropriate, sustainable financial services. One of the objectives of the country programme is to help promote local financial services in the intervention zones concerned by supporting microfinance institutions, thus allowing the target group access to microcredit services tailored to their needs. This objective is in line with those of the National Human Development Initiative and the Green Morocco Plan regarding the massive involvement of the finance sector (both banking and microcredit institutions).
- 33. This objective will be achieved by establishing partnerships with microcredit institutions and helping them to expand their activities in IFAD intervention zones and adapt their products to the specific needs of the agricultural and paraagricultural sector. IFAD will also work closely with the Ministry of the Economy and Finance and other actors involved in this sphere to develop the law on microcredit into a legal framework allowing the development of other financial products such as savings and microinsurance (paragraphs 48 and 55).
- 34. For the most disadvantaged people who have no access to microcredit, the Fund's programme will support the creation of community funds in partnership with the Social Development Agency. These revolving funds a formula already applied by

the agency – are intended to grant interest-free loans to individuals, associations or cooperatives in the most impoverished zones, so that they can set up productive activities that will generate income and thus gain them access to microcredit. This innovative approach, anticipated in the Rural Development Project in the Mountain Zones of Errachidia Province, will be extended to future projects on the basis of the results achieved (paragraph 41).

- 35. This objective aims at the following results: (i) the existence of at least one functioning microcredit association in each project zone; (ii) the development and dissemination by these associations of new financial products adapted to the cycles and conditions of agricultural and para-agricultural production; and (iii) maximum benefit to women and young people from these financial products in order to establish new activities. To this end, IFAD will support selected microcredit associations with a view to improving their services and developing new financial products.
- 36. The COSOP will also support the development and consolidation of a fabric of agricultural and para-agricultural microenterprises, which will help to diversify and improve the target population's income thanks to the involvement of partners with a comparative advantage in the promotion of entrepreneurship among women and young people, focusing particularly on the enhancement of agricultural produce and such non-agricultural activities as rural tourism, ecotourism and artisanal crafts (paragraph 55).
- 37. Strategic objective 3. To promote access to water and improved agricultural techniques. The COSOP has the objective of improving the living conditions of the rural poor by giving them access to small and medium-sized irrigation schemes, drinking water supplies and rural tracks in poor and isolated zones, with special attention to soil and infrastructure preservation. The country programme will also support activities to (i) improve production techniques so that farmers have greater proficiency in intensification and the enhancement of agricultural produce, and (ii) bring about a shift to more appropriate and profitable commodity chains with a view to diversifying agricultural and para-agricultural activities and improving income. This approach will be implemented within the context of the Green Morocco Plan and with cofinancing from a donor with a comparative advantage in this sphere, through aggregation and the integration of farmers into the said commodity chains. Specific training will be provided in marketing, certification, seals of quality and setting up contracts with the private sector (paragraphs 42, 49 and 56).
- 38. This objective aims at the following results: (i) rehabilitation of a sufficient number of small and medium-sized irrigation schemes managed and maintained by agricultural water users' associations and protected by soil and infrastructure preservation works; and (ii) an increase in yields and the development of produce enhancement activities. Operators specializing in training and research-and-development will provide the farmers in question with training and technical support on a contractual basis (paragraph 56).

C. Opportunities for innovation

- 39. The new COSOP opens up many new prospects for innovation through the strategic objectives adopted and the activities anticipated. The main opportunities are linked to (i) the institutionalization of local participatory development at rural community level, (ii) rural microfinance, (iii) the optimization of special local products, (iv) the development of commodity chains and (v) activities concerning adaptation to climate change.
- 40. The strategy underpinning the whole country programme and giving a central role to rural communities (**strategic objective 1**) in the form of grass-roots social and territorial units (especially *douars*, *ksars* and pastoral cooperatives) is an innovation in Morocco. The country programme will continue application of the participatory community development approach, fine-tuning its methodology. This approach has

- been institutionalized by the National Human Development Initiative and is an objective of the Green Morocco Plan.
- 41. With regard to rural microfinance and access to local financial services (**strategic objective 2**), innovations will concern the adaptation of microcredit conditions to the cycles involved in the production and marketing of local agricultural and non-agricultural products, and also the establishment of new financial products. This objective will also provide a platform for finding resources and mechanisms enabling IFAD to finance or directly refinance microfinance institutions through participation in the capital or quasi-capital of the JAIDA Fund (a private credit fund set up in 2007) to refinance microcredit associations. Innovation will also concern the establishment of community funds in the intervention zones of new projects. These funds are intended for the poorest inhabitants who have no access even to microcredit and will enable them to initiate income-generating activities.
- 42. With regard to the diversification, intensification and enhancement of agricultural production (**strategic objective 3**), the core objective of the Green Morocco Plan, innovation will lie in the promotion of special local products in project zones, ecofarming and the acquisition of seals of quality, particularly in the mountainous zones that are a priority throughout this country programme (appendix VI). The latter will also support the integration of these products into organized commodity chains through partnerships with the private sector.
- 43. In addition, the country programme will be supported by cross-sectoral and ad hoc, localized activities intended to boost the capacity of IFAD target groups to adapt to climate change. A grant will thus be given to the General Council for Agricultural Development in order to finance a study of small farmers' mechanisms for adapting to climate change. In order to cope with the phenomenon of the recurrent droughts of the past ten years, mainly affecting rainfed agricultural zones, the country programme will also work in partnership with World Soil Information (ISRIC) and, as a pilot scheme, through the "green water credits" programme in order to help poor rural people while safeguarding water resources. Moreover, a grant of US\$6 million from the Global Environment Facility will complete the activities of the Livestock and Rangelands Development Project in the Eastern Region – Phase II by helping pastoral communities in the project zone to adapt to the recurrent droughts and reduce the impact on rangeland degradation. The results of these innovations and studies will provide a solid basis for discussion with other international partners and donors with a view to ensuring application on a wider scale.

D. Targeting strategy

- 44. **Regional targeting.** IFAD's long-term strategy for Morocco will continue to focus on the three geographical and agroecological zones where there is a high incidence of poverty and where development potential does exist but is confronted by constraints that the programme must help to overcome. These zones are: (i) mountainous zones, priority being given to the poorest provinces; (ii) rangelands with poor productivity where current IFAD projects must be consolidated in order to ensure the sustainability of interventions; and (iii) rainfed agricultural (*bour*) zones in the arid south. Within the context of the COSOP, priority will be given to mountainous zones.
- 45. **Target group.** For this new COSOP, the target group will still consist of farmers with smallholdings or no land, small-scale livestock farmers, rural women and unemployed young people. The members of this target group are concentrated in the three geographical zones listed above (see key file 4).
- 46. **Targeting mechanisms.** The targeting strategy of the present COSOP is compatible with that of the National Human Development Initiative and with IFAD's policy in this

¹⁵ "Green water credits" are payments for water management services (which are currently neither recognized nor paid for) provided by farmers.

regard. It comprises three levels of targeting, validated during execution of the previous COSOP and confirmed by the CPE: (i) a first geographical level: based on the poverty map, IFAD will focus its interventions in agroecological zones where the incidence of poverty is highest; (ii) within these zones, the second level of targeting will concern communities where the selection criteria will be indicators of poverty, vulnerability and adherence to the participatory approach; and (iii) the third level is that of the poorest households in the selected communities, with the design of activities to meet their needs.

E. Policy linkages

- 47. With regard to **strategic objective 1**, IFAD will work within the framework of the national commission monitoring implementation of the National Human Development Initiative and in collaboration with its partners, introducing improvements in participatory community planning and the organization of target groups, and harmonizing intervention approaches and procedures. The Fund will also engage in dialogue with government representatives to ensure that projects have the necessary human and financial resources for their judicious implementation.
- 48. **Strategic objective 2** will entail a greater involvement of microfinance institutions in alleviating rural poverty and in agricultural development, and thus in implementation of the National Human Development Initiative and the Green Morocco Plan. IFAD will organize national workshops in collaboration with the Ministry of the Economy and Finance, the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries, the Ministry of the Interior and the National Federation of Microcredit Associations, in order to discuss the results obtained by actions to adapt microcredit and also to disseminate these with a view to modifying regulations in this connection.
- 49. Reorientation, diversification, intensification and enhancement of agricultural production (**strategic objective 3**) are a central objective of the 2020 strategy for rural development and the Green Morocco Plan. The implementation of this objective in impoverished zones is an innovation that must be backed up by a public policy of targeted support. IFAD will organize workshops to identify the needs of the people concerned and help to devise the support policy and point scientific research priorities towards the commodity chains of small-scale rainfed agriculture in vulnerable zones.

V. Programme management

A. COSOP management

50. Although the present COSOP is a medium-term strategy document, it will be a tool for the planning and monitoring of IFAD operations in Morocco. The following tasks must be undertaken in close collaboration with the Government: (i) organization of a planning meeting at the end of each year, in which all the parties involved in IFAD's operations in the country will take part in order to assess the progress of the COSOP and define the objectives and necessary resources for the following year; (ii) organization of a mid-term appraisal mission in February 2012 to assess the progress of the COSOP, the lessons learned and any corrective measures needed to improve its impact; and (iii) preparation of a final report on the COSOP's implementation in December 2014.

B. Country programme management

51. The Government, represented by the Ministry of the Economy and Finance, assumes responsibility for financing the country programme. The Ministry of Agriculture and Marine Fisheries is a special partner of IFAD insofar as it is the lead agency in implementation and monitoring of the programme. The IFAD country programme manager is responsible for management of the country programme, with a multidisciplinary team of national consultants in Morocco who will work as a network to identify, formulate and assess new projects, monitor and support the

- implementation of ongoing projects, and when required, act as representatives within national bodies in which IFAD is represented.
- 52. In the course of discussions on the new COSOP, IFAD agreed with the Government to establish a central coordination and management unit for the country programme in Rabat, the composition and mandate to come into force when the COSOP is launched. This unit will meet once a month to examine problems in the execution of the programme and its state of advancement (physical and financial, including disbursement rates and levels), innovations, partnerships and necessary adjustments, together with constraints and opportunities. It will organize seminars to share knowledge on particular topics, during which note will be taken of the best practices and innovations that might be replicated and incorporated into execution procedures at the national level.
- 53. From 2009, all the activities of the country programme will be directly supervised by IFAD. It is also planned to recruit a focal point based in the capital, who will provide a permanent presence. This person will be assisted by the multidisciplinary team of consultants (see above) and liaise between IFAD and the central coordination and management unit.

C. Partnerships

- 54. As part of the process of building up rural communities' capacities so that they can participate in the local and regional development process (**strategic objective 1**), the country programme will expand partnerships with local administrative units (communes, provinces and regions), regional development agencies, civil society organizations and the private sector in order to provide the necessary training. To give these partnerships a firmer shape, a special effort will be made to integrate the community development plans arising from IFAD projects into community and regional development plans.
- 55. To ensure target groups' access to local financial services (**strategic objective 2**), the country programme will form partnerships with microcredit associations operating in the project zones in order to facilitate the adaptation of microcredit products to the production cycles of the various commodity chains. The country programme will also seek to establish partnerships with the Ministry of the Economy and Finance, the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries, the National Federation of Microcredit Associations, the AFD, the KfW and the JAIDA Fund to refinance microcredit associations with a view to modifying the law on microcredit. Lastly, a partnership will be formed with the Mohammed V Foundation for Solidarity in order to build up the capacities of microcredit association staff and provide support for the marketing of their customers' produce the two main tasks for which it was set up in 2007.
- 56. Partnerships will also be established with the Millennium Challenge Corporation to coordinate interventions in the spheres of small and medium-sized irrigation schemes, alternative crops and the intensification of production systems; with watershed agencies with regard to the management of water resources (strategic objective 3); and with USAID with regard to developing commodity chains. Partnerships will also be established with regional-level public and private structures to enhance and market special local products, and with the National Drinking Water Office, OFID and JICA for the cofinancing of drinking water supplies and rural tracks.

D. Knowledge management and communication

57. Synergy and complementarity with provincial, regional and national partners will be provided through a data-sharing system based on experience, results and multidimensional information. At the national level, the country programme will work with the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries to support the project M&E units, in order to form them into a network and unify the data collection system concerning RIMS indicators, also ensuring dissemination of this information to

- partners. Moreover, starting in 2009, all projects will be linked by the KariaNet–Phase II information-sharing system, which covers IFAD operations in the Near East and North Africa region. Systematic collaboration between grants and projects (paragraph 27) will help to promote innovations and their replication, thanks to wider dissemination.
- 58. Within this framework, the knowledge management and communication activities described below will be launched in support of the country programme's strategic objectives. A working group on rural development will be set up in partnership with the World Bank, encompassing all the donors and public authorities involved, with a view to sharing and capitalizing on experience in this sphere. The results will help in pursuit of the COSOP's **strategic objective 1**. Moreover, the grant to the General Council for Agricultural Development will finance a study on the impact of trade liberalization on small farms in order to provide rural poverty reduction programmes in Morocco with fuller information.
- 59. Access to financial services and formal credit is determined by the existence of the landholdings needed as collateral for borrowers to obtain loans. IFAD will work with the World Bank on a study of land registration and also participate in complementary studies on this issue in order to extend it to remote and isolated rural regions. This collaboration will underpin the activities anticipated in the context of **strategic objective 2**. Lastly, in support of the goals of **strategic objective 3**, a study on the shift to more appropriate and profitable commodity chains in IFAD intervention zones will be financed with the grant to the General Council for Agricultural Development. The country programme will organize a workshop to share experiences and disseminate knowledge gained regarding intervention approaches and methods in mountainous zones.

E. PBAS financing framework

60. On the basis of IFAD's performance-based allocation system (PBAS), the actual amount of annual funding available for the COSOP's first year (2009) is US\$6.81 million. In view of the fact that Morocco has already used its allocation for the 2007–2009 cycle, the effective start of the country programme will coincide with that of the 2010–2012 PBAS cycle. The Government has asked for IFAD's support in financing pillar II of its Green Morocco Plan, the implementation of which is planned to cover ten years for a total cost of approximately US\$500 million to finance intensification and enhancement projects. Assuming that the annual PBAS-based allocation continues to rise at an annual rate of 10 per cent, IFAD's participation in its financing would amount to US\$3.6 million over two PBAS cycles. IFAD also undertakes to support the Government in implementation of the plan over the ten years anticipated, taking advantage of the framework of this COSOP and the 2016–2018 PBAS cycle.

Table 1
PBAS calculation for COSOP year 1

Indicator	COSOP year 1
Policy and legal framework for rural organizations	4.80
Dialogue between government and rural organizations	4.00
Access to land	4.20
Access to water for agriculture	4.14
Access to agricultural research and extension services	3.50
Enabling conditions for rural financial services development	4.50
Enabling conditions for investment in rural business	4.00
Access to agricultural input and produce markets	4.50
Access to education in rural areas	3.67
Representation	4.00
Allocation and management of public resources for rural development	4.33
Accountability, transparency and corruption in rural areas	4.00
Average	4.14
Projects-at-risk (PAR) rating	4.0
International Development Association Resource Allocation Index	4.14
Country score	4 013
Annual country allocation (millions of United States dollars) (three years)	6 812

Table 2
Relationship between performance indicators and country score

Financing scenario	PAR rating (+/- 1)	Rural sector performance score (+/- 0.3)	Percentage change in PBAS country score from base scenario
Hypothetical low case	3	3.84	-28%
Base case	4	4.14	0%
Hypothetical high case	5	4.44	32%

61. Table 2 above gives possible financing scenarios. If execution of the current programme declines and the performance scores of the rural sector fall by 0.3, the overall allocation to Morocco will decrease by 28 per cent. If, on the other hand, the performance of the rural sector and the country programme improve by 0.3, the annual allocation will increase by 32 per cent.

F. Risks and risk management

- 62. Since 2005, all projects have anticipated a withdrawal strategy defined at their inception and refined during implementation of the project. As regards the achievement of **strategic objective 1**, the main risk is the poor medium- and long-term sustainability of the operation of grass-roots organizations. This risk would be reduced by boosting animation and awareness-raising activities in order to encourage the voluntary organization of people by providing them with the necessary training. Direct supervision and intensification of support for implementation would enable IFAD to take the necessary measures in good time to cope with unforeseen contingencies and risks that could affect the various components of the country programme.
- 63. The main risks that might hinder achievement of the COSOP's strategic objectives lie in the lack of financial resources and specialized staff assigned to programme implementation. These risks would be reduced by stepping up dialogue with the Ministry of the Economy and Finance and the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries with a view to preferential treatment of budget allocations in favour of the

- COSOP's projects and dispensation for contractual recruitment of staff according to profiles not available at the Ministry of Agriculture and Marine Fisheries, while favouring recourse to specialized service providers.
- 64. With regard to **strategic objective 2**, the main risk would be the lack of economic viability of activities that are the object of microcredit applications. This risk would be reduced by providing assistance to loan applicants in their selection of activities and by boosting their technical and financial management capacities (paragraph 55).
- 65. With regard to **strategic objective 3**, the main risk is linked to climate change and longer periods of drought, which would threaten the profitability of investments (plantations of fruit trees and other crops, small and medium-sized irrigation networks). This risk would be reduced by choosing favourable zones for the planting of fruit trees, focusing on drought-resistant species and varieties, disseminating water-saving techniques and training farmers.

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

I. Introduction

66. Le processus de consultation pour l'élaboration du COSOP a démarré en décembre 2008 et a concerné des thèmes inscrits comme prioritaires dans l'évaluation du programme de pays pour le Maroc, ainsi que dans l'Accord conclusif correspondant. Il a consisté en la tenue d'un atelier sur les mécanismes d'appui à la mise en œuvre des projets du FIDA au Maroc et de deux Tables rondes relatives au développement du partenariat, la première avec la société civile et la seconde avec les bailleurs de fonds.

II. Atelier national de concertation sur les mécanismes d'appui à la mise en œuvre des projets du FIDA au Maroc (Rabat 10-11 décembre 2007)

A. Objectifs de l'Atelier

67. L'objectif global de l'Atelier a été de fournir une contribution partielle à la préparation des documents de base pour l'élaboration du nouveau COSOP du FIDA au Maroc en matière de mécanismes d'appui à la mise en œuvre des interventions à partir des leçons dégagées de l'exécution des différents projets clôturés ou en cours durant la dernière décennie. Deux objectifs spécifiques ont été visés par l'Atelier: i) identifier, avec les projets en cours, les contraintes transversales qui entravent leur mise en œuvre; ii) cadrer ces contraintes dans les thèmes retenus par l'Accord Conclusif pour aboutir à un plan d'action en matière de mécanismes d'appui pour l'avenir, principalement pour la durée du nouveau COSOP.

B. Contenu du programme de l'Atelier

68. En vue de répondre aux objectifs de l'Atelier et en tenant compte des résultats de l'EPP, des recommandations élaborées lors de l'atelier de Marrakech et celles susmentionnées de l'Accord Conclusif, le programme de l'Atelier qui s'est tenu à Rabat pour une durée de deux jours, les 10 et 11 décembre 2007, s'est focalisé sur les deux axes suivants: i) acquis et contraintes de mise en œuvre des projets et ii) mécanismes d'appui aux Projets pour la pérennisation des résultats et des impacts. Le premier axe a été développé dans la séance plénière, alors que l'axe 2 a été traité dans le cadre de trois groupes de travail sur les thèmes suivants: i) les appuis réguliers et ciblés par les missions de suivi et de supervision; ii) le renforcement du suivi-évaluation en tant qu'outil de gestion du projet et d'évaluation des performances et des impacts; iii) le renforcement des ressources humaines et financières.

C. Participants

69. Les participants à l'Atelier appartenaient à différentes institutions nationales et provinciales. En effet, l'Atelier a regroupé 85 participants dont: i) au niveau national, 31 provenaient des Services centraux du MAPM, 2 du MI et 3 du HCEF-LCD; ii) au niveau régional et provincial, 13 représentaient des DPA, 8 des ORMVA, 8 des Provinces, 5 des services forestiers et 4 des services de recherche-développement. Le FIDA était représenté par le Chargé du Programme du Maroc ainsi que par le réseau national de consultants du FIDA. L'Atelier a été ouvert et clôturé par le Secrétaire Général du MAPM.

III. Tables Rondes 1 et 2 de concertation avec la société civile et les institutions internationales et bailleurs de fonds. Rabat 23, 24 et 25 juillet 2008

A. Objectif global des Tables Rondes de concertation

70. Les Tables Rondes devaient fournir une contribution partielle à la préparation des documents de base pour l'élaboration du nouveau COSOP en matière de stratégie de partenariat avec les organisations de la société civile intervenant en milieu rural et les institutions internationales et ce, à partir des leçons dégagées de l'exécution des différents projets clôturés ou en cours durant la dernière décennie, ainsi que de la nouvelle architecture dans le domaine du développement rural pour ce millénaire.

B. Organisation des Tables Rondes

- 71. **Table Ronde 1.** Cette Table Ronde a regroupé un échantillon de 12 associations et coopératives qui activent dans le milieu rural notamment au sein des zones des projets FIDA. Elle a duré deux jours avec une séance plénière présidée par le Secrétaire Général du MAPM et des travaux de groupe. Elle s'est déroulée du 23 au 24 juillet 2008. Un document de discussion a été élaboré et distribué aux participants afin de constituer un document de base pour les travaux des deux groupes de travail qui ont été constitués: i) un premier groupe qui a examiné les questions relatives aux associations et coopératives; et ii) un deuxième groupe qui a traité de la microfinance en milieu rural.
- 72. Table Ronde 2. Les Institutions internationales qui interviennent dans le milieu rural au Maroc ont été invitées à y participer. La Table Ronde, présidée par Monsieur le Secrétaire Général du MAPM, a regroupé des représentants des Institutions et organismes internationaux qui financent ou interviennent directement dans les activités de développement rural. Il s'agit des Institutions suivantes: Agence Française de Développement (AFD), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BISD), Banque Mondiale (BM), International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA), KfW, Millenium Challenge Corporation (MCC), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Union Européenne (Délégation de la commission européenne) et United States Agency for International Development (USAID). La Table Ronde 2 a eu lieu durant la journée du 25 juillet 2008, en séance plénière. Le FIDA a présenté le Cadre stratégique 2007-2010, les nouvelles directives pour la formulation du COSOP ainsi que les avantages comparatifs du FIDA et les domaines de partenariat qu'il sollicite avec les bailleurs de fonds et les institutions internationales présentes. Un débat a suivi chaque présentation, accompagné de propositions concrètes de partenariats potentiels qui seront approfondis et concrétisés durant la mise en œuvre du programme de pays.
- 73. A l'issue des discussions, le chargé du portefeuille du FIDA pour le Maroc a exprimé son souhait à ce que le FIDA puisse participer aux concertations annoncées par les participants relatives à l'élaboration de leurs stratégies respectives. Il a par ailleurs souligné les domaines et les thèmes qui se prêtent pour des partenariats avec le FIDA et a précisé que le FIDA entamera les contacts nécessaires pour engager des discussions bilatérales sur les domaines et les thèmes sur lesquels il y a convergence d'objectifs dans le cadre des orientations du nouveau COSOP pour le Maroc.

IV. Les Actes de l'Atelier national et les deux Tables
Rondes de concertation sont détaillés dans un Document de Travail
séparé et les conclusions et recommandations qui ont été émises par les participants
ont contribué à la formulation des objectifs stratégiques du programme de pays dans

le cadre de ce COSOP

V. Enquête Client. En 2008, le FIDA a organisé une enquête client au Maroc, auprès de 18 institutions nationales et internationales, du secteur public et privé (y compris la société civile). Cette enquête consiste à mesurer l'appréciation des participants de huit critères relatifs à la démarche d'intervention du FIDA et des résultats obtenus. Il s'agit des critères suivants: appropriation du pays, alignement, harmonisation, impact sur les revenus, sur la sécurité alimentaire, autonomisation, dialogue politique au niveau national, participation dans les discussions sur les politiques de développement. Les résultats de l'enquête étaient très positifs. Le tableau ci-joint indique les appréciations des participants avec une note moyenne pour chaque critère.

Type of organization	Familiar with IFAD	Country ownership	Alignment	Harmonization	Incomes	Food Security	Empowerment	National Policy dialogue	Participation in policy discussion	Pout tout commentaire additionnel relatif aux questions précitées, veuillez utiliser l'encadré ci-après.
MOA	Fort engagement	6	6	5	6	6	6	5	5	
Civil Society	Périodique	6	6	Sans opinion	6	6	6	5	6	
MOA	Fort engagement	4	5	4	5	5	4	5	5	
Private sector	épisodique	6	5	3	4	Sans opinion	5	5	5	
Civil Society	Fort engagement	5	6	Sans opinion	6	6	6	Sans opinion	6	
UN	Périodique	5	5	3	4	Sans opinion	4	Sans opinion	5	
IFI	Périodique	5	5	4	5	5	5	6	6	
MOA	Fort engagement	6	6	5	6	6	6	5	5	
IFI	Episodique	5	5	4	5	5	5	4	5	
моа	Fort engagement	6	6	6	6	6	6	6	6	Lorsqu'on les compare à d'autres projets ou programmes financés par d'autres institutions financières, ceux qui sont financés par le FIDA sont, incontestablement les plus adaptés aux efforts des pouvoirs publics de mon pays pour lutter contre la pauvreté rurale. Ils répondent le mieux aux attentes des populations rurales et sont également très bien appréciés par les cadres et techniciens nationaux chargés de leur mise en oeuvre, notamment pour la qualité de leurs relations avec les cadres, experts et consultants du FIDA, la fréquence de leurs contacts et la qualité des outputs des missions de supervision des projets.
IFI	Périodique	5	6	4	5	6	5	5	5	
NGO(CGIAR)	Fort engagement	6	6	6	5	5	5	6	6	Durant les 22 années ou j'ai été impliqué directement dans les projets du FIDA au Maroc, je peux temoigner sincèrement que l'action du FIDA au Maroc a convanicu les pouvoirs publics à travailler pour les rureaux pauvres et restituer le droit au développement local aux communautés rurales; L'INDH (initiative National du développement Humani lancé par le Roi du Maroc en 2005 est le meilleur aboutissement de l'action du FIDA au Maroc. La présence du FIDA au Maroc est aujoud'hui necessaire plus qu'avant pour contribuer encore plus à l'autonomisation des rureaux pauvres et à les faire sortir d'une manière durable de la pauvreté.
IFI	Périodique	5	6	5	5	5	5	6	6	
MOA	Fort engagement	6	6	6	5	5	5	6	6	
MOA	Fort engagement	6	6	5	6	6	5	5	4	
MOA MOA	Fort engagement Fort engagement	6	6	5	5	6	6	6 5	6	Les projets financés par entre autre le fonds international de développement agricole connaissent une dynamique sociale tres importante sur le plan organisationnel, participation au processuys du développement, l'auto control et le suivi des programmes. les agriculteurs impliqués dans les projets deviennent avec le temps de vrai acteurs.
MOA	Fort engagement	6	6	6	6	6	6	5	6	
Average	Morocco	5.56	5.72	4.81	5.28	5.63	5.33	5.31	5.50	

Whom total	18
Public	9
Partners	4
Private /civil:	5

Familiarity	
Very close	11
Periodically	5
distance	2

	18/25
Response rate	=(70%)

Target Results framework	k	17	17	13	17	15	17	15	17	
		18	18	18	18	18	18	18	18	
Morocco)	94.44%	94.44%	72.22%	94.44%	83.33%	94.44%	83.33%	94.44%	

Situation économique du pays

Land area (km2 thousand) 2006 1/	446	GNI per capita (USD) 2006 1/	2 160		
Total population (million) 2006 1/	30.50	GDP per capita growth (annual %) 2006 1/			
Population density (people per km2) 2006 1/	68	Inflation, consumer prices (annual %) 2006 1/			
Local currency Moroccan Dirham (MAD)		Exchange rate: USD 1 = MAD 7.69			
Social Indicators		Economic Indicators			
Population (average annual population growth rate) 2000-06 1/	1.1	GDP (USD million) 2006 1/	65 401		
Crude birth rate (per thousand people) 2006 1/	22	GDP growth (annual %) 1/			
Crude death rate (per thousand people) 2006 1/	6	2000	1.8		
Infant mortality rate (per thousand live births) 2006 1/	34	2006	8.0		
Life expectancy at birth (years) 2006 1/	71				
		Sectoral distribution of GDP 2006 1/			
Number of rural poor (million) (estimate) 1/	n/a	% agriculture	16		
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% industry	28		
Total labour force (million) 2006 1/	11.31	% manufacturing	17		
Female labour force as % of total 2006 1/	26	% services	56		
Education		Consumption 2006 1/			
		General government final consumption expenditure (as	18		
School enrolment, primary (% gross) 2006 1/	106	% of GDP)			
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2006 1/	48 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	56		
		Gross domestic savings (as % of GDP)	26		
Nutrition					
Daily calorie supply per capita	n/a	Balance of Payments (USD million)			
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5)	23				
2006 2/		Merchandise exports 2006 1/	12 707		
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) $2006\ 2/$	10	Merchandise imports 2006 1/	23 574		
		Balance of merchandise trade	-10 867		
Health	- ,	G			
Health expenditure, total (as % of GDP) 2006 1/	5 a/	Current account balances (USD million)			
Physicians (per thousand people	1 a/	before official transfers 2006 1/	-4 661		
Population using improved water sources (%) 2004 2/	81	after official transfers 2006 1/	1 851		
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Foreign direct investment, net 2006 1/	2 356		
Population using adequate sanitation facilities (%) 2004 2/	73				
		Government Finance			
Agriculture and Food		Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2006 1/	-2		
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	9	Total expenditure (% of GDP) 2006 1/	n/a		
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of a rable land) $2006\ \mathrm{l}/$	426 a/	Total external debt (USD million) 2006 1/	18 493		
Food production index (1999-01=100) 2006 1/	142	Present value of debt (as % of GNI) 2006 1/	30		
Cereal yield (kg per ha) 2006 1/	1 622	Total debt service (% of GNI) 2006 1/	5		
Land Use		Lending interest rate (%) 2006 1/	12 /a		
Arable land as % of land area 2006 1/	19 a/	Deposit interest rate (%) 2006 1/	4		
Forest area as % of total land area 2006 1/	10 a/				

a/ Data are for years or periods other than those specified.

^{1/} World Bank, World Development Indicators database CD ROM 2008

^{2/} UNDP, Human Development Report, 2007/2008

Cadre de gestion des résultats du COSOP

Alignement sur la stratégie du pays	Prir	Objectifs institutions/politiques publiques		
Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) Plan Maroc Vert (PMV)	Objectifs stratégiques du COSOP	Indicateurs de résultats ¹⁾	Indicateurs intermédiaires ¹⁾	Attentes politiques/institutionnelles spécifiques
 1.1 INDH: appropriation des projets et des interventions par les communautés rurales et les acteurs de développement local. 1.2 PMV: mise à niveau solidaire du tissu social et agrégation communautaire en milieu rural. 	OS I: Renforcer la participation des communautés rurales dans le processus de développement.	 50% des organisations de base participent à la planification, programmation et mise en œuvre de leurs plans de développement communautaire. 10% des organes de direction des associations et coopératives sont dirigés par des femmes. 	 500 organisations communautaires sont créées 400 Plans de développement communautaires (PDC) sont approuvés. 250 organisations communautaires tiennent régulièrement leurs assemblées générales. 5 000 femmes et filles reçoivent une formation en techniques de production, de gestion et de prise de décision. 	 Les acteurs nationaux et les partenaires extérieurs adoptent la programmation participative et renforcent la synergie et la coordination dans le cadre de leurs programmes de lutte contre la pauvreté rurale au Maroc. Le MAPM met en place une Unité centrale de coordination et de gestion des projets et renforce leurs cellules de suivi-évaluation et leur réseau. Le Gouvernement affecte des ressources financières et humaines suffisantes.
2.1 INDH: renforcement du microcrédit au niveau rural et création des activités génératrices de revenus stables et d'emplois. 2.2 PMV: engagement massif du secteur financier (bancaire et microcrédit) vers le milieu rural.	l'accès des ruraux pauvres notamment des femmes et des jeunes, à des services	 3 Associations de microcrédit (AMC) nationales, sont opérationnelles dans les zones des projets. Au moins 25% de femmes et de jeunes ciblés par les projets ont bénéficié d'un microcrédit. 70% des femmes et 60% des jeunes ayant développé de nouvelles activités agricoles, para 	 Au moins deux nouveaux produits financiers et des conditions d'octroi adaptés aux cycles de production sont diffusés par les AMC. 10% de femmes et de jeunes ciblés par les projets ont bénéficié d'un microcrédit à mi-parcours du COSOP. 80% des femmes et des jeunes bénéficiaires de microcrédit ont reçu une 	 Le cadre juridique du microcrédit a évolué pour fournir des produits financiers adaptés (épargne, micro-assurance) dans le cadre d'un dialogue entre le Gouvernement d'une part et le FIDA et autres bailleurs d'autre part. Mise en place par le FIDA de mécanismes pour le financement directe des institutions de microfinance.

Alignement sur la stratégie du pays	Principaux résultats visés par le COSOP			Objectifs institutions/politiques publiques
Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) Plan Maroc Vert (PMV)	Objectifs stratégiques du COSOP	Indicateurs de résultats ¹⁾	Indicateurs intermédiaires ¹⁾	Attentes politiques/institutionnelles spécifiques
		agricoles ou non agricoles ont bénéficié de microcrédit.	formation en gestion des investissements.	
3.1 INDH: accès aux équipements et services sociaux de base par les populations des Communes rurales les plus démunies. 3.2 PMV: intensification et valorisation des activités agricoles de 300 000 petits agriculteurs et éleveurs.	OS.III. Promouvoir l'accès à l'eau et aux techniques agricoles améliorées.	 75% des projets d'accès à l'eau par la petite et moyenne hydraulique (PMH) retenus, ont été réalisés. 80% des infrastructures de PMH sont gérées et entretenues par des associations d'usagers. 30% d'agriculteurs utilisant des infrastructures de PMH, enregistrent une augmentation des rendements de 30% et développent des activités de valorisation de leurs produits. 	 150 associations d'usagers sont opérationnelles. 6000 agriculteurs ont participé aux activités de formation et de vulgarisation 3000 femmes ont accès à des pratiques agricoles améliorées (sarclage, petits ruminants, apiculture, aviculture) Au moins 10 conventions lient les projets avec les agents de l'innovation (Instituts de formation et de recherche et les fondations). La valorisation de 5 produits a été appuyée par les projets. 	 Le Gouvernement renforce la recherche-développement dans les zones de PMH vulnérables et pour des filières de la petite agriculture. Le Gouvernement a mis en application la nouvelle législation concernant l'agriculture biologique et la labellisation, notamment pour les produits des zones marginalisées Adoption par le Gouvernement de mesures incitatives en faveur de la valorisation des produits agricoles

¹⁾ La situation de référence pour chaque indicateur sera définie lors de la formulation de chaque projet dans le cadre des Enquêtes Participatives Rurales (EPR) et les enquêtes de base du Système de Gestion des Résultats et de l'Impact (SYGRI).

Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP

A. Description et analyse de la stratégie du FIDA

 Une évaluation du programme de pays, effectuée par le Bureau de l'évaluation du FIDA en 2007 présentait une évaluation détaillée du COSOP précédent, de sa stratégie, des projets mis en œuvre et des résultats et impacts des projets sur les populations ciblées. Les principaux points relevés dans cette évaluation figurent ciaprès.

- 2. Orientations et contenu. Le COSOP du Maroc, qui date de 1999, a été élaboré selon les anciennes directives. En effet, les axes stratégiques de l'assistance du FIDA au Maroc se focalisent sur quatre directions prioritaires: i) répondre aux besoins exprimés par les communautés rurales en matière de développement agricole et d'amélioration des conditions de vie; ii) promouvoir la sécurité alimentaire nationale et celle des ménages, en diversifiant la production et en appuyant les produits qui disposent d'un avantage comparatif sur les marchés nationaux et internationaux; iii) renforcer la planification et l'exécution décentralisées et déconcentrées, en appuyant la création ou la consolidation d'institutions locales et de la société civile; iv) améliorer l'accès des ménages ruraux pauvres aux ressources productives, telles que la terre, l'eau, le savoir-faire technique et les services financiers.
- 3. Sur le plan géographique, le COSOP a identifié *trois zones prioritaires*, à savoir les régions montagneuses, les terres de parcours (élevage extensif) à faible potentiel et les zones arides du Sud à faible potentiel. Concernant la formulation et la gestion des projets, il préconise plusieurs approches: i) la participation des communautés, notamment celle des femmes et des jeunes; ii) l'innovation et le transfert technologique, qui doivent profiter aux groupes cibles des projets du FIDA; iii) le développement de l'infrastructure rurale et des équipements de base; iv) la promotion de la microentreprise et des activités génératrices de revenus.
- 4. Sur le plan institutionnel, le COSOP poursuit les objectifs suivants: i) développer et renforcer les capacités des organisations rurales de base (par exemple les coopératives de producteurs et les associations d'usagers de l'eau agricole), qui sont des partenaires essentiels pour la mise en œuvre des projets; ii) augmenter les capacités des agences chargées de l'exécution des projets.
- 5. En ce qui concerne les partenariats avec les autorités marocaines, le COSOP se concentre sur le Ministère de l'agriculture et ses agences déconcentrées, à savoir les Directions provinciales de l'agriculture et les Offices régionaux de mise en valeur agricole. Quant aux cofinancements avec les bailleurs internationaux, le COSOP retient la possibilité de collaborer avec des partenaires historiques du FIDA, tels que le FADES, la BAD, la BM, la BID et le Fonds de l'OPEP, mais il envisage également de nouvelles collaborations, notamment avec l'Union européenne, voire avec des agences bilatérales (qu'il s'agirait d'identifier en consultation avec le gouvernement).
- 6. Le COSOP définit les principaux domaines sur lesquels doit porter le dialogue politique avec le gouvernement marocain: i) les modalités d'application de la loi 33-94 relative au développement de l'agriculture pluviale; ii) l'utilisation de nouveaux produits financiers destinés à la clientèle rurale et la recherche des meilleures pratiques dans le cadre de la loi 18-97 sur le microcrédit; iii) la décentralisation, la participation et la gouvernance locale, afin d'assurer un rôle plus important aux institutions locales dans le processus de développement.
- 7. En ce qui concerne l'analyse de la situation et la définition des objectifs globaux, le COSOP est clair. Il met l'accent sur la nécessité de répondre aux besoins exprimés par les communautés rurales en matière de développement agricole et d'amélioration des conditions de vie dans les zones défavorisées. Si le FIDA accorde un intérêt particulier à la satisfaction des besoins élémentaires des populations rurales pauvres, c'est qu'il a souvent été l'unique intervenant dans certaines zones

reculées du pays, comme les régions montagneuses et steppiques. Pourtant, on notera quelques insuffisances dans l'analyse du contexte politique, social et économique. Le COSOP n'a en effet pas identifié concrètement les dynamiques à l'œuvre, comme la transition politique et l'accélération du processus de libéralisation, ni les véritables défis que le Maroc est appelé à relever. De même, il ne mentionne pas clairement l'aggravation de la pauvreté au cours des années 90.

- 8. Le COSOP tend à sous-estimer les obstacles réels à la réduction de la pauvreté, comme la faiblesse et la volatilité de la croissance économique, la vulnérabilité du secteur agricole aux aléas climatiques, la dualité du modèle de développement ou encore la répartition inéquitable des richesses. Certes, il présente la séquence logique à utiliser pour le ciblage: les zones les plus défavorisées, les communautés les plus démunies à l'intérieur de ces zones, puis les groupes les plus pauvres parmi ces communautés.
- 9. **Renforcement institutionnel.** Le COSOP insiste sur la nécessité de développer et de renforcer les capacités des organisations rurales de base, partenaires essentiels pour la mise en œuvre des projets. Le COSOP vise aussi à renforcer la planification et l'exécution décentralisées et déconcentrées des actions de développement. À cet effet, les projets du FIDA ont introduit dans leurs zones d'intervention des approches novatrices en matière de planification et d'organisation du développement local: coopératives pastorales, plans de développement de douar, associations d'usagers de l'eau agricole, coopératives féminines.
- 10. Opérationnalisation du COSOP. Les ressources allouées à l'opérationnalisation du COSOP sont les mêmes qui financent la préparation et la gestion des projets. Au siège du FIDA, elles incluent un chargé de programme et une assistante administrative. Au cours des dernières années, la personne chargée des opérations au Maroc était également responsable de deux autres pays. Sa fonction exigeait donc des efforts considérables. Un réseau informel de consultants a été créé au cours des trois dernières années, dans le but d'assurer un appui de proximité aux projets.
- 11. Depuis 1979, le FIDA a financé 11 projets au Maroc, ce qui représente au total 164 millions de US\$ environ de prêts à conditions intermédiaires. Le coût global des projets cofinancés par le FIDA au Maroc dépasse 1,42 milliard de US\$. Ce montant est très élevé par rapport aux standards du Fonds. Il est dû surtout au coût des deux premiers projets, dans lesquels la contribution du FIDA correspondait à moins de 4% de l'enveloppe totale. Hormis ces deux cas quelque peu exceptionnels, le FIDA a financé près de 41% du coût des projets et le Gouvernement du Maroc 37,5%. À partir de 1996, avec l'approbation du sixième projet du FIDA (PDRTT), certains changements sont intervenus dans la structure du partenariat et du financement: la proportion des coûts financés par les prêts du FIDA a augmenté et les projets ont été supervisés par l'UNOPS. Avant cette date, le cofinancement de 17 bailleurs internationaux était plus important et le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) était la principale institution coopérante.
- 12. Les projets comprennent en général plusieurs composantes. Ils sont parfois spécialisés sur un secteur, par exemple le pastoralisme dans le cas du PDPEO. La distribution des coûts entre les différentes composantes varie considérablement selon que l'on inclut ou non les deux premiers projets dans l'analyse. Si on ne les prend pas en considération, 38% des coûts ont été absorbés par l'hydraulique et l'infrastructure, 23% par l'élevage, 17% par le développement agricole, la recherche et la vulgarisation, 11% par la finance rurale et la microentreprise, 7% par l'appui institutionnel à la gestion des projets et 4% par le développement local et les partenariats.
- 13. Plusieurs projets du FIDA au Maroc ont été cofinancés par d'autres bailleurs de fonds. Ainsi, la BAD a contribué au financement et à la supervision du PDPEO I, clôturé en 2002. Son engagement s'est élevé à 24,8 millions de US\$ sur un total de

47,7 millions. De leur côté, la BID et le Fonds de l'OPEP ont participé au financement du PDRT, à hauteur de respectivement 7 millions et 5,6 millions de US\$. Ces deux institutions se sont concentrées sur l'infrastructure rurale (pistes, routes, eau potable). Enfin, la KfW a fourni un appui financier direct ou indirect à deux projets du FIDA (le PDRT dans la zone du Dadès et le PDRTT).

14. Le Maroc a aussi bénéficié de dons régionaux d'assistance technique durant la période 1997-2007. Le FIDA a en effet soutenu des institutions scientifiques internationales, comme Acción, l'IFPRI, le CIHEAM, l'ICARDA, l'IFDC et le CRDI. Il a financé leurs activités régionales de R&D dans des secteurs aussi diversifiés que la finance rurale, la gestion participative des ressources en eau, la culture des céréales, des études socio-économiques et la thématique de la femme rurale. Ces interventions ont inclus l'ensemble des projets du FIDA au Maroc. Sur le total des dons accordés, il est difficile de chiffrer avec exactitude la proportion qui a été affectée au Maroc, mais on peut l'estimer à environ 5 millions de US\$.

B. Principaux résultats obtenus

- 15. En règle générale, les projets financés par le FIDA ont été formulés de manière pertinente, puis mis en œuvre avec efficacité et efficience. Ils ont induit des effets positifs réels. On a constaté leur impact direct sur l'augmentation des ressources matérielles et des revenus des populations, l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, le développement du capital humain et social, ainsi que sur l'application des concepts participatifs à grande échelle. Le portefeuille du FIDA au Maroc a été globalement plus performant que la moyenne des projets considérés par l'ARRI 2005.
- 16. Par ailleurs, les projets sont toujours à la recherche de solutions plus efficaces pour promouvoir la finance rurale, pour valoriser et appuyer les activités productives. Dans ces secteurs, leurs progrès sont en évolution. En matière de commercialisation notamment, les approches proposées ne sont pas encore bien adaptées aux situations locales. En outre, les systèmes de suivi et surtout d'évaluation devraient être renforcés pour constituer de véritables outils de pilotage. Ils sont souvent orientés vers l'observation des réalisations physiques et des décaissements, plutôt qu'à l'analyse des résultats et des impacts des projets à l'aide d'indicateurs précis et vérifiables. Avec l'introduction des systèmes de gestion des résultats et de l'impact (RIMS) depuis 2005, on s'attend à des améliorations dans ce domaine.
- 17. La durabilité des impacts des projets dépend de l'évolution future de l'environnement socioéconomique et sociopolitique, mais aussi des actions de consolidation à mettre en place. Deux aspects sont particulièrement positifs sur ce plan: certaines coopératives pastorales évoluent vers un raisonnement économique et une organisation à caractère professionnel; les infrastructures (eau potable, routes, pistes, aménagements hydrauliques ...) sont prises en charge soit par les pouvoirs publics (agences spécialisées ou collectivités territoriales), soit par les organisations de base. Mais il existe aussi des aspects préoccupants. Étant donné la forte compression du personnel de l'État et des allocations budgétaires, on peut craindre que les ressources ordinaires des agences publiques ne soient pas suffisantes pour assurer un appui technique et financier adéquat.
- 18. Les projets du FIDA ont introduit dans leurs zones respectives quelques innovations à la fois sur le plan des approches et des techniques. Certaines pratiques inédites (gestion participative dans la petite et moyenne hydraulique, solutions techniques dans l'adduction d'eau potable) ont été reprises par des agences et des programmes publics (ONEP, Direction des aménagements hydroagricoles du Ministère de l'agriculture). D'autres innovations (alley cropping, nouvelles espèces arboricoles) ont été adoptées par les paysans eux-mêmes. Jusqu'à présent, les projets se sont montrés peu inventifs dans le secteur de la finance rurale. De même, ils n'ont pas recouru à des approches originales susceptibles de resserrer leurs liens avec la recherche agricole. À ce propos, on

notera que les activités des dons d'assistance technique sont encore faiblement reliées aux projets financés sur prêts. En outre, il n'existe pas, à l'intérieur du FIDA, des mécanismes bien conçus et systématiques de promotion de l'innovation (expériences pilotes, évaluation, capitalisation, diffusion et médiatisation). Pour les créer, il s'agirait de réviser la conception et la composition des activités de partenariat, de dialogue politique et de gestion des connaissances. Les efforts devraient surtout se concentrer sur la finance rurale ainsi que sur les connexions entre la recherche agricole, la vulgarisation et le cycle des projets.

- 19. En matière d'infrastructures rurales, les aménagements hydroagricoles, ont apportées des améliorations notoires dans les zones montagneuses et arides du Sud. Le bétonnage des séguias, la réhabilitation des khettaras et l'épandage des eaux de crue sont autant de mesures qui ont parfois transformé radicalement la situation agricole dans ces régions fortement handicapées par les conditions climatiques. Comme l'ont montré les enquêtes préparatoires à la présente évaluation, réalisées en mai 2006, la superficie agricole utile (SAU) irriguée par ménage a pratiquement doublé dans les zones du PDRTT. Elle s'est accrue d'environ 45% pour les bénéficiaires du PDRZMH. Comme il a été montré dans le contexte du PDRTT, les travaux d'épierrage ont eu des effets immédiats par une dynamique de mise en valeur (nettoyage des parcelles, équipements pour l'irrigation, plantations arboricoles) et sur la valeur vénale des terres épierrées qui s'accroît considérablement, passant de 5000 à 50 000 DH/ha.
- 20. L'adduction d'eau potable a libéré les femmes de leur corvée d'eau quotidienne et a contribué à améliorer l'état de santé des bénéficiaires. L'aménagement de routes et de pistes rurales a permis de réduire les coûts d'approvisionnement en intrants et en denrées de base, d'écouler plus facilement les productions agricoles et surtout d'améliorer l'accès aux infrastructures sociales, comme les centres de soins et les écoles.
- 21. L'intensification des systèmes de culture dans les périmètres de petite et moyenne hydraulique a eu des effets positifs sur l'augmentation des rendements des cultures annuelles et de l'arboriculture dans la zone du PDRT, du PDRTT et du PDRMH. Les projets ont eu par ailleurs, des impacts très positifs sur la santé animale: le taux de mortalité a fortement baissé dans la zone du PDRT, et le taux de fertilité a augmenté de près de 10 points dans l'Oriental.
- 22. Le PDRT, le PDRTT et le PDRZMH ont équipé et/ou aménagé 135 Centres d'animation féminine (CAF), qui ont offert une formation à au moins 11 500 femmes. Grâce aux compétences acquises, ces dernières ont pu augmenter leurs revenus. En outre, grâce aux formations dispensées et aux activités génératrices de revenus, les femmes ont acquis un savoir-faire dans divers domaines, comme l'élevage, l'artisanat, la commercialisation ou la gestion. Les projets les ont aussi aidées à établir des contacts avec les institutions basées en dehors de leur région, que ce soit pour demander des renseignements, obtenir des services ou accéder au microcrédit (actuellement, les femmes représentent 42% des emprunteurs dans la zone du PDRZMH et 65% dans celle du PDPEO-II).
- 23. Les projets ont eu un impact positif sur la sécurité alimentaire des ménages. Cela s'explique principalement par la diversification et l'intensification des activités agricoles dans les périmètres de PMH, l'augmentation de la production animale et le désenclavement des douars, qui a amélioré l'accès au marché. Tous ces éléments se sont conjugués pour engendrer une hausse de l'autoconsommation et des revenus des ménages. Faute d'indicateurs anthropométriques, l'enquête auprès des bénéficiaires des projets PDRT, PDRTT et PDRZMH a révélé que les disponibilités alimentaires de leurs familles ont augmenté.
- 24. Les projets ont recouru à des approches favorisant la participation et la responsabilisation des bénéficiaires. De ce fait, ils ont apporté une contribution appréciable au développement et à la création de nombreuses associations

professionnelles couvrant divers domaines agricoles (irrigation, gestion des parcours, apiculture, petit élevage, oléiculture, traitement et conditionnement des dattes, ...). Dans ce nouveau tissu associatif, les jeunes diplômés tendent à occuper une place importante. Les interventions dans le secteur de l'eau ont largement contribué à la formation d'un précieux capital associatif. Sur les 228 systèmes d'adduction d'eau potable qui ont été aménagés, 86 sont exploités par des associations préalablement créées et formées pour cette tâche. Quant aux périmètres de petite et moyenne hydraulique réhabilités par les projets, ils sont gérés par 200 associations d'usagers de l'eau agricole (AUEA). Constituées ou redynamisées avant le démarrage des travaux, ces associations ont reçu une formation portant sur les aspects techniques et la gestion. Le PDPEO et le PDRTT ont créé 60 coopératives pastorales regroupant au total 15 000 adhérents. Il en est résulté une dynamique d'adhésion aux actions de réhabilitation des parcours steppiques, qui a constitué le début d'un processus de gestion durable des ressources pastorales. Les programmes d'initiation des femmes à l'élevage ont renforcé le mouvement des organisations professionnelles de base. Ils ont en effet engendré la création de plusieurs coopératives et groupements gérés par les femmes (PDRT: 30 coopératives d'élevage, PDRZMH: 16 groupements). Bien qu'elles soient encore fragiles, ces organisations rendent déjà quelques services aux adhérentes et leur ouvrent des perspectives importantes.

- 25. La mission d'évaluation a également examiné le système d'appui à l'exécution des projets, qui se base essentiellement sur l'apport des institutions coopérantes, ainsi que le fonctionnement des unités de coordination des projets. La plupart du temps, les supervisions, menées par les institutions coopérantes, se sont contentées d'examiner les déboursements, l'état d'avancement des projets ainsi que leur conformité avec les procédures du bailleur de fonds et les clauses de l'accord de prêt. Elles n'ont pas suffisamment abordé les problèmes techniques et organisationnels auxquels sont confrontés les projets. En outre, les recommandations de ces missions sont parfois restées lettre morte. Or, elles portent souvent sur des questions vitales pour la conduite des projets, comme l'insuffisance du budget de fonctionnement, le manque de ressources humaines, les problèmes de coordination, le déficit du cadre juridique et institutionnel ou encore l'absence d'un système de suivi-évaluation.
- 26. En plus des services rendus par les institutions coopérantes chargées de la supervision, le FIDA a organisé des missions de suivi et d'appui, qui ont aidé les agences à améliorer l'exécution de leurs programmes. Les recommandations formulées sur cette base, dont la concrétisation ne dépend pas directement de l'équipe des projets ni du FIDA, tardent toutefois à produire leurs effets. Elles semblent se perdre dans les dédales des circuits décisionnels de l'administration centrale marocaine. À l'instar de ce qui se passe pour la supervision, certaines recommandations récurrentes restent sans suite.
- 27. Les unités de gestion des projets du FIDA sont intégrées aux agences du Ministère de l'agriculture (Directions provinciales de l'agriculture et Offices régionaux de mise en valeur agricole). On a ainsi évité la création d'organisations parallèles et temporaires pour la gestion quotidienne et la mise en œuvre des projets¹. Toutefois, ces agences souffrent d'un déficit croissant en ressources humaines, qui s'est encore aggravé avec le programme de départ volontaire dans la fonction publique. C'est là un handicap majeur pour la réalisation d'interventions dans des zones défavorisées.
- 28. En fonction de ses résultats, l'EPP a émis des recommandations pour la formulation du nouveau COSOP qui figurent dans l'Accord conclusif ci-dessous.

¹ Ce qui est conforme aux nouvelles orientations prises par les organisations internationales, notamment dans la Déclaration de Paris (2005).

Accord conclusif de l'EPP

C. Le processus d'évaluation

1. Le Bureau de l'évaluation du FIDA a entrepris une évaluation du programme de pays (EPP) du FIDA au Maroc, avec trois objectifs principaux: i) évaluer la qualité de la stratégie suivie par le FIDA depuis novembre 1999; ii) apprécier la performance et l'impact des opérations réalisées; iii) proposer une série de conclusions et de recommandations sur lesquelles le FIDA s'appuiera pour élaborer, à l'issue de l'exercice, un nouveau document de stratégie pour le Maroc. Ce nouveau document de stratégie s'appuiera sur le présent Accord conclusif, qui marque l'achèvement du processus d'évaluation.

- 2. En mai 2006, un document d'orientation a défini les objectifs, la méthodologie et le calendrier de l'évaluation. Celle-ci s'est appuyée sur un partenariat clé, qui incluait des représentants du Gouvernement, des unités de gestion des projets, de la Division du FIDA pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord et du Bureau de l'Evaluation du FIDA. Une mission s'est rendue au Maroc, du 30 octobre au 01 décembre 2006. Le rapport, qui en a résulté, a fait l'objet, à divers stades, de discussions avec des cadres du Gouvernement marocain et du FIDA. Un atelier national a été organisé à Marrakech les 28 et 29 Juin 2007 pour: a) discuter les principaux résultats et leçons tirées et b) préparer le terrain pour formuler l'accord conclusif.
- 3. Conformément à la politique d'évaluation et aux procédures en vigueur au FIDA, le Bureau de l'évaluation du Fonds est responsable du contenu du rapport d'évaluation qu'il présente en toute indépendance au Conseil d'administration du Fonds. L'accord conclusif présente les conclusions et les recommandations et les mesures à prendre et à exécuter, qui ont fait l'objet d'un consensus entre le Gouvernement du Maroc, représenté par le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime (MAPM), et le FIDA, représenté par le Département de la gestion des opérations.

D. Les principaux constats de l'évaluation

- 4. Depuis 1979, et jusqu'à l'époque de l'évaluation de programme, le FIDA a financé au Maroc 09 projets pour un montant total de 146,2 millions de US\$ de prêts à conditions intermédiaires². Le coût total des projets cofinancés par le FIDA au Maroc dépasse 1,42 milliard de US\$. Mis à part les deux premiers projets, le FIDA a financé près de 41% des coûts des projets et le Gouvernement du Maroc 37,5%. Les opérations ont été menées dans les trois zones prioritaires, à savoir, les zones montagneuses, les zones de parcours (élevage extensif) à faible potentiel et les zones arides du sud. Le Maroc a aussi bénéficié de dons d'assistance technique. Ces dons ont appuyé des organisations telles que ACCION, IFPRI, CIHEAM, ICARDA, IFDC, CRDI, INRA, ISCAE, IAV Hassan II et ont visé des secteurs et thématiques assez diversifiés, incluant la finance rurale, la gestion participative des ressources en eau, la culture des céréales, des études socioéconomiques et la femme rurale. Les dons étant surtout à caractère régional, le montant de la partie dédiée au Maroc se situe à environ 5 millions de US\$ durant les cinq dernières années. Le dernier document stratégique du FIDA pour le Maroc a été approuvé en novembre 1999.
- 5. L'évaluation a confirmé la pertinence des objectifs poursuivis par les opérations du FIDA au Maroc. Ces objectifs ont été en harmonie avec les politiques et les stratégies publiques, ainsi qu'avec les orientations du FIDA. Les projets FIDA s'inscrivent dans l'évolution des approches préconisées par les stratégies nationales et celles du FIDA en passant de la participation au sens sensibilisation/concertation à la participation

² Les 9 projets ont été finance à travers 10 prêts car le PDRT a été financé à travers deux prêts. En septembre 2007 le Conseil d'Administration du FIDA a approuvé un dixième projet. Le montant total des prêts du FIDA est maintenant US\$ 164 millions

au sens négociation pour la planification, partage des coûts et contractualisation pour la mise en œuvre et la gestion des réalisations³. Si les objectifs et les approches des projets, ainsi que les sous-secteurs d'intervention en eux même, sont pertinents et cohérents avec les orientations stratégiques des différents partenaires, des contraintes se posent surtout dans la valorisation de la production (filières, commercialisation) et la conception des interventions en matière de finance rurale⁴.

- 6. Les impacts sont « visibles » dans la consolidation et l'augmentation des ressources productives des populations cibles, à travers l'extension de l'arboriculture fruitière, la diversification des cultures et la consolidation des effectifs et de la santé des animaux. En matière d'opportunité d'emploi et de revenu, les enquêtes menées par cette évaluation montrent qu'il est plus fréquent pour les bénéficiaires des projets FIDA que pour les groupes témoins de percevoir une amélioration. Par contre, les projets montrent des faiblesses récurrentes en tout ce qui concerne l'appui à la commercialisation et à l'organisation des filières, même si quelques initiatives commencent à être prises. Sur le plan de la sécurité alimentaire des ménages, l'impact positif des projets est lié principalement au niveau des périmètres de petite et moyenne hydraulique et à l'amélioration de la production animale. L'adoption par les projets d'approches favorisant la participation et la responsabilisation des bénéficiaires a eu des effets appréciables sur le développement et la création d'un grand nombre d'associations et d'organisations professionnelles couvrant divers domaines où les jeunes diplômés tendent à occuper une place importante.
- 7. La durabilité des impacts reste fonction de l'évolution future à la fois de l'environnement socio-économique et sociopolitique et des actions de consolidation à mettre en place. Les aspects positifs sont associés aux options affichées par les pouvoirs publics concernant la promotion de la société civile, la concertation et contractualisation avec les usagers, ce qui permet déjà d'observer une prise en charge de la gestion et des coûts d'entretien, et une bonne qualité des réalisations. Par contre, les aspects à risques sont liés, entre autres, à la disponibilité d'un appui technique et financier adéquat dans les ressources ordinaires des agences publiques liée à la forte réduction des effectifs des agents de l'Etat et des allocations budgétaires.
- 8. En ce qui concerne les innovations et le potentiel de reproductibilité, les projets FIDA ont introduit dans leurs zones respectives des innovations à la fois sur le plan des approches et des techniques. Il s'agit d'approches et technique qui sont peut être connues ailleurs mais innovantes au Maroc ou dans les zones des projets. Certaines de ces innovations ont déjà été reprises par d'autres bailleurs ou soutenues par des organisations publiques marocaines (gestion participative des périmètres irrigués, petites innovations dans l'adduction d'eau potable, la programmation et la planification de proximité au niveau douar, et le ciblage à plusieurs niveaux). Néanmoins, il conviendrait de signaler qu'au stade de l'exécution des projets, des mécanismes (notamment en ce qui concerne le partenariat avec les institutions de R&D) ne sont pas toujours mis en place pour détecter (au sein du projet ou ailleurs), valoriser et promouvoir les innovations au profit des zones d'intervention et les synergies entre projets (prêts) et dons d'assistance technique demeurent encore assez faibles.

.

³ Selon le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, des efforts importants ont été déployés, dans le cadre des projets, pour le renforcement des capacités locales de l'ensemble des acteurs de développement (formation, organisation en associations et coopératives, diversification des activités). Ces efforts auraient contribué, d'une manière significative, à l'amélioration et à la capitalisation du savoir faire local et par conséquent à l'enrichissement du capital humain qui constitue la base de toute durabilité

⁴ Selon le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, les résultats des actions menées dans le microcrédit seraient satisfaisantes (le montant mobilisé par les associations de microcrédit dans la zone du projet Haouz a atteint 2,5 fois le montant global du crédit conventionnel octroyé par les caisses locales du crédit Agricole du Maroc.

E. Recommandations et réactions des différents partenaires Les axes de la nouvelle stratégie du FIDA au Maroc

- 9. Les recommandations de l'évaluation:
 - La préparation d'un nouveau COSOP est prévue et le document devra être rédigé conformément aux nouvelles directives du FIDA en matière de préparation des stratégies de pays. En plus ce document devra s'inspirer du nouveau plan d'action du FIDA et de nouvelles modalités opérationnelles en vigueur. Compte tenu des résultats de cette évaluation, la préparation du nouveau COSOP devra prendre en compte les aspects suivants: i) l'évolution de la pauvreté au Maroc qui est maintenant mieux connue grâce à la carte de la pauvreté mais aussi des obstacles pour la réduction de la pauvreté; ii) les changements du contexte socio-économique et politique dans le pays, les nouvelles stratégies et initiatives régionales et nationales (INDH, stratégies régionales quand elles existent) et les programmes d'intervention sectorielle, notamment dans le développement rural et la gestion des ressources naturelles. Dans ce contexte il sera important de mieux réfléchir sur les perspectives d'intervention rurales multisectorielles et non seulement agricoles; iii) La définition des partenariats. Ceci inclut les partenariats avec les institutions publiques à travers un élargissement du partenariat pour tenir compte d'institutions peu impliquées jusqu'à présent, telles que les autorités provinciales et régionales qui commencent à jouer un rôle de premier plan dans la définition des stratégies de développement territorial. En même temps la définition du partenariat avec les organisations internationales (par exemple, BAD, FAO, BM, UE, PNUD, ...) devrait être mieux spécifiée (objectives et règles d'engagement). De même il sera nécessaire de mieux définir le rôle des organisations non gouvernementales (ONG, coopératives et autre associations de base) et du secteur privé dans le programme de coopération entre le FIDA et le Gouvernement du Maroc.
 - Fort de sa longue expérience au Maroc en matière de développement rural et de lutte contre la pauvreté et de sa connaissance des politiques publiques et des institutions marocaines, le FIDA devrait renforcer son dialogue politique, en concertation avec d'autres <u>agences</u> internationales, à la fois avec les <u>pouvoirs</u> <u>publics</u> du pays afin d'améliorer davantage le contexte institutionnel et socio-économique pour la mise en œuvre de la stratégie ainsi qu'avec les acteurs non gouvernementaux (Organisations professionnelles, ONG, secteur privé, Communauté scientifique). Le renforcement de la présence du FIDA (selon une modalité appropriée qui reste à définir en fonction des objectifs et des moyens disponibles) dans le pays faciliterait non seulement l'intensification du dialogue politique avec le gouvernement et la coordination avec les partenaires mais aussi le pilotage et la mise en œuvre des projets.
 - Finalement, il conviendra d'organiser la préparation du nouveau COSOP dans le cadre d'une concertation élargie impliquant l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs et de prévoir une mise à jour et un ajustement périodique du COSOP car une stratégie nécessite de la souplesse pour s'adapter à l'évolution du contexte politique, social, économique et institutionnel.

Observations du Gouvernement du Maroc - MAPM

- 10. Les interventions multisectorielles du FIDA au Maroc ne doivent pat être dissociées du développement agricole.
- 11. En tant que Fonds d'appui au développement agricole, le FIDA est appelé a continuer a focaliser son intervention sur les aspects liés à la promotion de l'agriculture avec comme finalités la lutte contre la pauvreté, l'augmentation des revenus des population les plus vulnérables et la préservation des ressources naturelles au niveau des espaces caractérisés par un retard économique et social prononcé, notamment, les zones de montagne et les zones arides.

12. Les activités portant sur les autres aspects multisectoriels peuvent faire l'objet de partenariat conclus avec les acteurs concernés, autour des projets financés par le fonds.

- 13. Recommandations supplémentaires:
 - En partenariat avec les instances spécialisées en la matière du MAPM, adopter une stratégie de communication plus ambitieuse axée sur une plus large diffusion des acquis auprès des partenaires et qui pourrait contribuer au renforcement du dialogue politique pour la mobilisation des décideurs et de la population rurale;
 - Continuer à renforcer les capacités locales a travers l'organisation des populations et l'amélioration de leur capacité d'autogestion qui doivent rester un souci permanent des projets, car ils constituent un gage de durabilité de ces projets.

Calendrier proposé

Prise en charge des recommandations durant la formulation du nouveau COSOP.

Partenaires concernés

Gouvernement: MAPM, HCEFLCD, MEF, MI Institutions Internationales: BM, PNUD, BAD, UE

Partenaires nationaux: INRA, IAV-Hassan II, ANOC et autres.

Partenaires locaux: Projets FIDA et les Provinces.

Société civile: Organisations et associations impliquées dans le monde rural.

Développement des filières, financement et promotion des innovations Renforcer la valorisation de la production: insertion des produits promus par les projets du FIDA dans les filières pertinentes et amélioration du financement en milieu rural

- 14. Les recommandations de l'évaluation:
 - La question de la commercialisation et <u>l'insertion des produits agricoles promus par les projets financés par le FIDA dans les filières pertinentes</u> mérite une attention spéciale, et ceci en vue de favoriser la viabilité économique de nombreuses interventions et la pérennisation des impacts. Dans ce cadre, il semble nécessaire de mieux lier les activités productives, initiées dans les douars cibles, avec les marchés des intrants et les consommateurs finaux.
 - Compte tenu des difficultés d'exécution et de quelques inadaptations dans les approches, une révision et une <u>mise à jour des interventions en matière de finance rurale et d'appui aux microentreprises</u>, à la lumière des politiques opérationnelles du FIDA et de l'évolution de ces sous-secteurs au Maroc, sont fortement recommandées et ceci en particulier, mais non *seulement*, pour les activités dédiées aux femmes. En particulier, les priorités se concentrent autour de ces points: i) appuyer le développement de produits de microcrédit mieux adaptés aux besoins des emprunteurs; ii) trouver des instruments pour ouvrir l'accès aux investissements initiaux que les AMC ne peuvent pas couvrir sur leurs propres fonds.

Observations du FIDA - Département de la gestion des opérations

15. Il n'y a pas des inadaptations dans les approches. Certaines actions/activités ont été conçues comme des expériences pilotes en consultation avec les instances concernées au Maroc afin de tester certaines nouvelles modalités de travail. Celles ci serviraient éventuellement comme plateforme pour une concertation au niveau national et un dialogue sur les politiques en matière de finance rurale. Par ailleurs, tant que les ressources humaines qualifiées pour la gestion des composantes "services financiers ruraux" et "promotion de la microentreprise" ne sont pas recrutées ou redéployées comme prévu dans les Accords de prêts, les difficultés dans la mise en œuvre de ces composantes persisteront. De même il serait

nécessaire d'allouer les budgets en temps opportun tels que prévus pour ces activités/composantes pour qu'ils laissent l'impact souhaité.

Observations du Gouvernement du Maroc - MAPM

- 16. Les contraintes liées à l'exécution des composantes microfinances et appui aux microentreprises ne sont pas dues à des inadaptations d'approche mais plutôt à des questions d'ordre pratique liées notamment, aux difficultés de trouver des spécialistes en la matière en vue de leur recrutement au niveau des projets.
- 17. Face à cette situation, le Ministère a procédé au redéploiement de cadres (ingénieurs agronomes ou agro-économistes) afin de leur confier les tâches d'appui à la promotion de la microfinance et la microentreprise au sein des unités de gestion des projets. Compte tenu des limites de cette approche, à terme, la solution consisterait à contractualiser la mise en œuvre de ces activités avec des opérateurs spécialisés hors secteur public.
- 18. Toutefois, un effort supplémentaire conjoint reste à fournir par le MAPM, le Ministère des Finances, les autres autorités concernées et le FIDA en vue d'aboutir à une meilleure adaptation des produits de microcrédit aux spécificités du secteur agricole et au développement des filières, conformément aux recommandations de l'atelier susvisé.
- 19. Le COSOP doit intégrer, quand c'est applicable aux groupes cible du FIDA, la vision stratégique du Ministère en matière de mise à niveau des filières agricoles en accordant une importance particulière au renforcement des capacités productives et de l'organisation professionnelle.

Calendrier proposé

Prise en charge des recommandations durant la formulation des nouveaux projets et la mise en œuvre des projets en cours.

Partenaires concernés

MAPM, MEF, ADS, Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, les Régions, Projets FIDA, Crédit Agricole du Maroc, quelques AMC, Institutions Coopérantes.

Renforcer la promotion des innovations

- 20. Les recommandations de l'évaluation:
 - Les possibles synergies entre les activités des projets (sur prêt) et des dons d'assistance technique à la recherche et développement méritent une réflexion au niveau de la stratégie et non seulement au niveau opérationnel.
 - L'amélioration de la performance du partenariat dans son ensemble est importante aussi pour promouvoir les innovations et leur reproduction. De ce point de vue deux priorités se posent: i) viser un cadre de <u>collaboration systématique entre dons et projets</u> (expériences pilotes, analyse et capitalisation, divulgation des acquis); et ii) renforcer la collaboration entre les agents d'innovation (ONG, système de recherche et développement, agriculteurs, autres programmes de développement) et le programme du FIDA, ce qui nécessite probablement un renforcement de l'implication et de l'intervention du FIDA.

Calendrier proposé

Prise en charge durant la formulation du nouveau COSOP et des nouveaux projets et dons d'assistance technique.

Partenaires concernés

Gouvernement: MAPM, HCEFLDC, MEF

Institutions Internationales: ICARDA, IFDC, Accion, CIDR, CGAP

Institutions de recherche nationales

Renforcer les mécanismes d'appui à l'exécution des projets

21. Les recommandations de l'évaluation:

- Afin d'améliorer la performance et l'impact des projets et en conformité avec le nouveau plan d'action du FIDA, il y a lieu de renforcer à l'avenir les capacités <u>du FIDA d'appui à l'exécution</u>, notamment avec des missions de revue et d'appui plus régulières et l'implication dans la supervision directe. Il s'agit de passer d'une supervision classique axée sur les tâches et les résultats physiques à une nouvelle forme de supervision axée sur la qualité, l'innovation et les impacts. Mais des actions sont aussi nécessaires, de la part des agences publiques pertinentes, afin d'assurer un niveau adéquat de ressources humaines (nombre, spécialisations et niveau de qualification) dans <u>les équipes de gestion des projets.</u>
- Les systèmes de <u>suivi et évaluation</u> doivent être améliorés à travers des activités d'appui continu, d'échanges entre équipes S&E des projets et d'introduction du Système de gestion des résultats et de l'impact. Les projets nécessitent en particulier un renforcement de la capacité de suivi au jour le jour (méthodes simples de collecte et gestion et d'analyse de l'information) et de revue et évaluation périodique (petites enquêtes, études de cas, revues participatives).
- Les prévisions en termes de planning, capacité de décaissement et disponibilité de personnel (surtout compte tenu du programme de départ volontaire) pour les projets s'avèrent peu réalistes et il est donc nécessaire de <u>rediscuter ces procédures</u> et prévisions afin de s'assurer de la <u>disponibilité effective des ressources humaines et budgétaires</u> dans les temps et selon les modalités prévues. Cette recommandation est valable aussi pour ce qui concerne la pérennisation des résultats et des impacts souvent considérée tard dans le cycle des projets.

Calendrier proposé

Durant la formulation du COSOP et la mise en œuvre des projets en cours

Partenaires concernés

Gouvernement: MAPM, MEF, Provinces, Institutions Coopérantes

Partenaires locaux: Projets financés par le FIDA.

Partenaires Internationaux: Autre bailleurs de fonds au Maroc

Réserve de projets

VI. Projet de développement rural des zones montagneuses de la province d'Al Haouz Phase II

A. Zone géographique et groupe cible

- 1. Caractérisation physique de la zone du projet: La zone du projet d'une superficie totale de 239 200 ha porte sur les 17 Communes Rurales des deux cercles d'Amizmiz et d'Asni dans la Province d'Al Haouz au sud de Marrakech. La population totale de la zone du projet est de 112 000 habitants répartis en 18500 ménages et 456 douars. La zone est subdivisée en trois zones agro écologiques distinctes: le piémont d'une altitude maximale de 800 m, les moyennes vallées (800 à 1 200 m) et les hautes vallées dépassant 1200 m d'altitude. La pluviométrie annuelle varie selon les étages bioclimatiques entre 300 et 700 mm.
- 2. La SAU couvre une superficie de 32 600 ha répartis entre 12 000 exploitations et dont une part relativement importante (40%) est irriguée. Sur le plan foncier, la propriété privée prédomine (80%). Elle est caractérisée par la faible taille des exploitations (80% ont moins de 5 ha).
- 3. Dans les zones de hautes vallées, la production, repose essentiellement sur l'arboriculture irriguée (noyer, pommier, cerisier), l'orge, le maïs et les cultures fourragères (orge fourragère), le petit élevage et la collecte de produits forestiers. Le taux d'intensification est assez élevé du fait de la taille réduite des exploitations (0,65 ha sur 10 parcelles). Dans les zones de plaine où l'eau est rare, la superficie moyenne est nettement plus grande (5 ha dont 0,75 ha irrigable de manière saisonnière) et les systèmes sont basés essentiellement sur les céréales qui constituent la principale culture de subsistance et les plantations d'oliviers et d'amandiers. Dans les moyennes vallées, la taille des exploitations est également limitée (1,5 ha dont 0,85 ha irrigué) et les systèmes de production sont diversifiés. Le maraîchage, les rosacées, les céréales et l'élevage bovin laitier sont largement représentés.
- 4. Le système de culture et d'élevage se caractérise par les contraintes suivantes: insuffisance de moyens de valorisation des produits agricoles, faiblesse de la superficie réservée aux cultures fourragères, faible potentiel génétique, faiblesse de la productivité du cheptel.

B. Justification du projet

Expérience de la première phase

- 5. L'objectif stratégique de la première phase est de renforcer les capacités de gestion et de développement local des populations de montagne en vue d'améliorer leurs revenus, leur niveau de vie et leur sécurité alimentaire, avec le souci d'une utilisation durable des ressources naturelles.
- 6. Pour y parvenir, le projet a retenu les objectifs spécifiques suivants:
 - renforcement des capacités et promotion du développement local;
 - amélioration des conditions de production, augmentation et diversification des revenus agricoles et extra-agricoles des groupes cibles;
 - amélioration des conditions de vie des populations en facilitant leur accès aux infrastructures socio-économiques de base;
 - facilitation de manière durable de l'accès aux services financiers des populations pauvres et en particulier des femmes; et
 - promotion de la gestion durable des ressources naturelles.
- 7. Le projet, dans sa première phase, comprend les quatre composantes suivantes: i) renforcement des capacités et promotion du développement local; ii) mise en œuvre

- des programmes de développement; iii) appui aux services financiers et aux microentreprises; et iv) coordination et gestion du projet.
- 8. Les principaux acquis de la première phase du projet, tels qu'ils ressortent des rapports d'examen à mi-parcours et de supervision et de suivi, sont les suivants:
 - renforcement des capacités à travers l'élaboration de 218 PDD, la création ou le renforcement de 224 associations partenaires du projet dont 16 associations féminines. Par ailleurs, un effort important en matière de formation a été fourni par le projet. Ces formations ont concerné les responsables et les membres de l'UCP, les ingénieurs et les techniciens des services techniques de la DPA, les bénéficiaires (agriculteurs et fils d'agriculteurs, les membres des bureaux des ADB, hommes et femmes) et ont permis l'amélioration du savoir-faire des techniciens, entreprises de travaux et populations en matière d'élevage apicole, d'élevage cunicole, de santé animale, de travaux de CETAF, et de travaux d'amélioration pastorale;
 - développement des partenariats notamment entre le projet et la DREF, entre le projet et les Directions centrales du MAPM et du HCEF-LCD, entre le projet et les prestataires de services (bureaux d'études, institutions d'enseignement et de recherche, entreprises de travaux et fournisseurs) entre le projet et les acteurs de développement de la microentreprise et des AGR ainsi que l'engagement de conventions avec l'ADS, les AMC, le PNUD (PAL-PDS), le CRS, le HCEF-LCD et le FREPE:
 - amélioration du savoir à travers l'élaboration d'études thématiques;
 - amélioration de la production agricole par le biais des travaux de PMH, des actions de réhabilitation, de protection et de conservation des terres agricoles, ainsi que des actions de développement de la production végétale et animale;
 - amélioration des conditions de vie des populations à travers la réalisation d'infrastructures importantes telles que l'AEP et les pistes.

Justification de la deuxième phase

- 9. Les potentialités. La zone recèle des potentialités importantes en matière de mise en valeur agricole, de diversité paysagère et d'écotourisme, de diversification des sources de revenus, ainsi qu'en matière de savoir, de savoir faire et d'organisation socioprofessionnelle.
- 10. Les contraintes. Les principales contraintes identifiées dans les rapports précités, en ce qui concerne la mise en œuvre de la première phase ont trait aux insuffisances en matière de: i) participation des femmes et des jeunes et du fonctionnement et prestations de certaines associations; ii) valorisation des études réalisées, notamment en ce qui concerne les référentiels technico-économiques ainsi que les guides et manuels thématiques; iii) diversification et intensification des productions agricoles; iv) valorisation des productions agricoles.
- 11. Intérêt et apport d'une deuxième phase du projet., La justification majeure d'une deuxième phase du projet réside dans la poursuite de la valorisation de atouts de la zone et de ceux générés par la phase I, l'atténuation des contraintes et la consolidation les acquis pour en garantir la durabilité, notamment par une large diffusion du savoir généré par la phase I, un renforcement des organisations de base pour une prise en charge des réalisations, de leur autonomisation et de la dynamique de développement, ainsi que la génération de valeurs ajoutées additionnelles pour les bénéficiaires par la valorisation des productions.

C. Objectifs du projet

12. Les principaux objectifs du projet sont reflétés dans les objectifs stratégiques du présent COSOP: i) renforcer les capacités des communautés y compris la femme rurale dans les domaines de la programmation et la mise en œuvre des actions de développement; ii) promouvoir le microcrédit et accompagner les investisseurs dans

la conception et la mise en œuvre de leurs projets; et iii) améliorer l'accès à l'eau et la maîtrise des techniques de production pour développer l'intensification et la valorisation des productions agricoles.

13. Dans ce cadre stratégique, la phase II visera spécifiquement à: i) consolider les acquis institutionnels, notamment les organisations socioprofessionnelles de base, ainsi que le savoir et le savoir faire; ii) renforcer les actions d'intensification et de diversification de la production agricole; iii) promouvoir la microentreprise; iv) valoriser les productions de la zone du projet; et v) promouvoir les partenariats nécessaires à cet effet.

D. Harmonisation et alignement

14. Le projet est totalement conforme avec l'INDH du fait que plusieurs communes sont éligibles au programme de l'INDH et que la démarche adoptée par les projets FIDA adopte les mêmes principes de participation et de ciblage que ceux de l'INDH. Le projet s'intègre aussi dans la stratégie adoptée par le pilier II du PMV qui privilégie les actions de diversification, d'intensification et de valorisation des productions agricoles. Le projet veillera à harmoniser les approches et démarches en concertation avec les autres bailleurs de fonds qui interviennent dans cette zone et les autres programmes sectoriels qui y seront engagés.

E. Composantes et activités

15. Pour atteindre les objectifs globaux et spécifiques, le projet, dans sa deuxième phase mettrait en œuvre, sur une période de six ans, des actions groupées en cinq composantes: i) consolidation des acquis institutionnels, notamment les organisations socioprofessionnelles de base, ainsi que le savoir et le savoir faire; ii) renforcement des actions d'intensification et de diversification de la production agricole; iii) valoriser les productions de la zone du projet; iv) promotion de la microentreprise agricole et para agricole et renforcement du rôle des AMC; et v) promotion des partenariats nécessaires.

F. Coûts et financement

16. Le coût du projet est estimé à environ USD 15 à 20 millions. Le FIDA participera au financement avec un cofinancement d'autres bailleurs tels que la BM, l'USAID, l'AFD, le fonds de l'OPEP pour répondre aux besoins de financement des activités de diversification des revenus (transformation et commercialisation des produits, AGR et microentreprises, développement de filières).

G. Risques

17. Les principaux risques pour lesquels des mesures de mitigation doivent être identifiées sont: i) allocations budgétaires insuffisantes, notamment pour le fonctionnement; ii) besoin en personnel qualifié non satisfait; et iii) sécheresse récurrente dans le piémont, ainsi que la grêle et la gelée en montagne.

VII. Projet de développement rural des zones montagneuses de la Province de Taza

A. Zone géographique et groupe cible

- 18. Caractérisation physique de la zone du Projet: La Province de Taza fait partie de la Région de Taza-Al Hoceima. Elle est située dans la zone Est de la région économique Centre-Nord. Elle est délimitée au Nord par les Provinces d'Alhoceima et Nador, au Sud par la Province de Boulemane, à l'Est par la Wilaya de Oujda et à l'Ouest par la Wilaya de Fès. Sa partie montagneuse Atlasique et de piémont au Sud (700 à plus de 3000 m d'altitude) ainsi que sa zone de collines prérifaines font partie des zones les plus pauvres du pays (taux de pauvreté allant de 20% à plus de 40%). A ce gradient altitudinal correspond un gradient bioclimatique, allant de l'aride (moins de 200 mm de pluviométrie annuelle) à l'humide froid (plus de 800 mm de pluviométrie annuelle) en passant par le semi-aride tempéré à froid et le sub-humide frais à froid. Quatre grands types de sols peuvent être distingués: les vertisols sur les collines prérifaines, les sols minéraux bruts sur les reliefs calcaires atlasiques et rifains, les sols rouges méditerranéens sur le piémont atlasique et les sols alluviaux dans les principales vallées.
- 19. La principale activité économique est représentée par l'agriculture qui s'effectue sur des petites exploitations de taille généralement inférieure à 5 ha (72% des exploitations agricoles). La S.AU (Surface Agricole Utile) occupe 329.000 ha (22,83% de la superficie de la Province) dont 22.800 ha en irrigué. La superficie des forêts et nappes alfatières est de 468.000 ha (32,48% de la superficie de la Province) et celle des parcours et des terres incultes s'élève à 644.000 ha (44,70% de la superficie de la Province). Les autres activités concernent le tourisme de montagne, l'artisanat (tapisserie et tissage) et le commerce.
- 20. Le projet concentrera son activité dans 15 communes rurales situées dans la partie montagneuse atlasique et son piémont (Tableau 1). La zone proposée pour le projet a une population de 165 407 habitants répartis sur 27 150 ménages. La SAU est de 96650 ha répartie en 89784 ha de bour et 6866 ha irrigués. Les principales cultures sont les céréales sur 63605 ha, les légumineuses sur 6595 ha, les fourrages sur 884 ha, les cultures maraîchères sur 905 ha et les plantations fruitières sur 13881 ha (Tableau 2).
- 21. Le système de culture et d'élevage se caractérise par les contraintes suivantes: techniques culturales traditionnelles, insuffisance des unités de valorisation des produits agricoles, faible efficience des réseaux d'irrigation, faiblesse de la superficie réservée aux cultures fourragères, faible potentiel génétique, faiblesse de la technicité des éleveurs et de la productivité du cheptel.

B. Justification du projet

- 22. La zone recèle des potentialités importantes dont la mise en valeur aurait un impact immédiat sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations. Parmi ces potentialités, il y a lieu de mentionner les ressources humaines attachées au terroir et possédant un savoir faire local en matière d'agriculture et d'artisanat avec une jeunesse intéressée par le développement d'activités agricoles, la diversité de zones agro-écologiques (potentiel en matière arboricole, maraîchère, d'élevage, d'apiculture, de PAM, de forêts, de parcs naturels, et en matière de paysages et d'éco tourisme), des ressources hydriques non négligeables ainsi qu'un effectif important de cheptel valorisant les ressources sylvopastorales et constituant une source importante de revenus pour la population.
- 23. Les principales contraintes qui freinent le développement de la zone et par conséquent l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres résident dans la faible organisation des populations, la marginalisation de la femme, la maîtrise insuffisante des techniques de production et de valorisation de l'eau, les

difficultés d'accès au crédit et les difficultés de commercialisation des produits. A cela, il y a lieu d'ajouter la dégradation des terres et l'érosion des sols, l'enclavement à cause du relief accidenté, les inondations dans certaines vallées, le statut foncier des terres et la micropropriété, la faible efficience des réseaux d'irrigation actuels, la faible productivité du cheptel, la faible diversification des productions au niveau de l'exploitation agricole malgré le potentiel agroécologique, la sécheresse récurrente sur le piémont et le froid hivernal ainsi que la grêle et la gelée dans la zone de moyenne et haute montagne, les insuffisances en matière d'infrastructures socio-économiques et le taux élevé d'analphabétisme. Le FIDA, avec l'expérience accumulée dans le développement des zones de montagne du Maroc et les résultats favorables obtenus dans la lutte contre la pauvreté, est en mesure d'adresser ces contraintes et lancer une dynamique de développement dans cette zone.

24. Par conséquent, le projet s'attellera à: i) promouvoir l'accès à l'eau par la réhabilitation des réseaux de PMH et l'amélioration des techniques d'irrigation; ii) assurer un meilleur développement de l'arboriculture fruitière; iii) améliorer la production animale à travers une meilleure conduite alimentaire (augmentation de la production fourragère, amélioration sylvo-pastorale, engraissement), sanitaire et de reproduction; iv) fournir un appui à la diversification des activités grâce au développement du microcrédit accompagné d'encadrement en matière de valorisation et de commercialisation des produits et; v) préserver les ressources naturelles.

C. Objectifs du projet

25. Les principaux objectifs du projet sont reflétés dans les objectifs stratégiques du présent COSOP: i) améliorer les conditions de vie des populations; ii) renforcer les capacités des communautés, y compris la femme rurale, dans les domaines de la programmation et la mise en œuvre des actions de développement; iii) améliorer l'accès à l'eau et la maîtrise des techniques de production pour développer les productions agricoles iv) promouvoir la valorisation des productions; v) développer le microcrédit et accompagner les investisseurs dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets; et vi) préserver les ressources naturelles.

D. Harmonisation et alignement

26. Le projet est totalement conforme avec l'INDH du fait que plusieurs communes sont éligibles au programme de l'INDH et que la démarche adoptée par les projets FIDA adopte les mêmes principes de participation et de ciblage que ceux de l'INDH. Le projet s'intègre aussi dans la stratégie adoptée par le pilier II du Plan Maroc Vert (PMV) qui privilégie les actions de diversification, d'intensification et de valorisation des productions agricoles. Le projet veillera à harmoniser les approches et démarches avec les autres bailleurs de fonds qui interviennent dans cette zone et les autres programmes sectoriels qui y seront engagés.

E. Composantes et activités

27. Le projet comprendra les composantes suivantes: i) renforcement des capacités des communautés (sensibilisation et appui à la création d'organisations communautaires, élaboration participative des PDD et PDC, formation, alphabétisation fonctionnelle); ii) aménagement hydro agricole et foncier (réhabilitation de petits périmètres irrigués, aménagements fonciers pour la protection des périmètres et l'amélioration des terres, CES); iii) développement et valorisation des productions agricoles (amélioration des techniques d'irrigation, de production agricole et d'élevage, y compris par l'amélioration sylvopastorale) par la formation, des séances de démonstration et l'appui aux activités de transformation et de commercialisation des productions; iv) promotion des services financiers de proximité et appui aux investissements agricoles et non agricoles (identification des projets et accompagnement des microentreprises) en particulier pour les femmes et les jeunes (sélection des AMC, élaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement

des capacités et d'élaboration de nouveaux produits adaptés, formation du personnel des AMC et des bénéficiaires de crédit, et v) coordination et gestion du projet.

F. Coûts et financement

28. Le coût du projet est estimé à environ USD 30 à 35 millions. Le FIDA participera au financement avec un cofinancement d'autres bailleurs chacun selon son avantage comparatif, s'il ya besoin, pour répondre aux besoins de financement et de mise en œuvre des activités de diversification des revenus (transformation et commercialisation des produits, AGR et microentreprises, développement de filières).

G. Risques

29. Les principaux risques pour lesquels des mesures de mitigation doivent être identifiées sont: i) allocations budgétaires insuffisantes, notamment pour le fonctionnement; ii) besoin en personnel qualifié non satisfait et iii) risques climatiques (sécheresse récurrente dans le piémont, gelée et grêle dans la zone montagneuse atlasique).

Tableau 1. Caractéristiques des communes rurales proposées pour le projet dans la province de Taza

Commune	Taux de pauvreté	Population (2004)	Nombre de ménages (2004)	Accroissement de la population 1994-2004	Communes incluses dans le programme INDH
Bouyablane	40.96	3 534	468	0.6	+
Maghraoua	42.24	10 406	1 509	-0.2	+
Berkine	26.38	11 409	1 657	0	+
Assabab	22.16	6 721	948	0.6	
Lamrija	32.96	13 813	2 050	1,4	+
Ras Laksar	21.41	10 708	1 491	0.7	
Tazarine	22.63	3 465	483	-0.7	
Gueldamane	24.82	21 111	3 372	0.5	
Bab Bou Idir	19.60	6 100	898	-1.2	
Bab Marzouka	23.0	20 846	3 173	-0.1	
Ghiata Al Gharbia	19.74	23 447	3 401	-0.5	
Bouchfaâ	13.80	10 703	1 694	0.2	
Smiaâ	12.87	8 099	1 333	-0.2	
Zrarda	20.58	10 092	1 785	0.4	
Ait Seghrouchen	25.62	16 362	2 888	-0.4	+
Total		165 407	27 150		

VIII. Projet de développement rural des zones montagneuses de la Province de Khénifra

A. Zone géographique et groupe cible

- 30. Caractérisation physique de la zone du projet: La Province de Khénifra est située à cheval entre le Haut Atlas, le Moyen Atlas Central et le Plateau Central. Elle fait partie de la Région de Meknès-Tafilalt. Est limitée au nord par les provinces de Khémisset et Meknes, au sud par les provinces de Béni-Mellal et Errachidia, à l'est par les provinces de Boulemane et Ifrane et à l'ouest par la province de Khouribga. La province se caractérise par un relief accidenté où s'alternent trois ensembles: le bassin versant de la Haute Melouya (cercle de Midelt) où culminent Jbel El ayachi (3.757 m) et Jbel EL MOAASKAR (3.277 m), la partie centrale de la province (Cercle d'Elkbab) couverte de Forêts où oueds Srou et Chbouka, affluent de l'Oum Rabiae prennent naissance et; la majeure partie du centre de Khénifra s'étend à l'ouest de l'oued Oum Rabiae avec une légère avancée sur le Moyen-Atlas. La province est caractérisée par un gradient altitudinal (500 m à plus de 3 700 m) et une pluviométrie annuelle variant de 400 mm à plus de 700 mm, entrainant une diversité bioclimatique comprenant le semi-aride (chaud à froid), le sub-humide frais à froid et l'humide. La période hivernale est caractérisée par un froid vif et sec, par contre pendant la période estivale apparaissent de très fortes chaleurs.
- 31. La principale activité économique est représentée par l'agriculture qui s'effectue sur des petites exploitations de taille généralement inférieure à 5 ha. La SAU (Surface Agricole Utile) occupe 320.000ha, soit 24% de la superficie totale de la province dont 285.000ha en bour soit 90% de la SAU. et 21,5% de la superficie totale et 35.000ha en irrigué soit 10% environ de la S.A.U. et 26% de la superficie totale. La superficie plantée est d'environ 13.350 ha soit 4,2% de la S.A.U. La superficie nue est de 306.650 ha soit 96% de la S.A.U. et 23% de la superficie totale. Les autres activités concernent les mines, le tourisme (essentiellement tourisme de montagne), l'artisanat (Tapis Zayani et Tentes tressées aux poiles de chèvres) et le commerce.
- 32. Le projet concentrera son activité dans 19 communes rurales situées dans la partie montagneuse atlasique et son piémont (Tableau 1). La zone proposée pour le projet a une population de 234 846 habitants répartis sur 47 226 ménages. La SAU est de 132 884 ha répartie en 122 466 ha de bour et 10 418 ha irrigués. Les principales cultures sont les céréales sur 80255 ha, les fourrages sur 1424 ha, les cultures maraichères sur 1087 ha et les plantations fruitières sur 2 378 ha (Tableau 2).
- 33. Le système de culture et d'élevage se caractérise par les contraintes suivantes: techniques culturales traditionnelles, insuffisance des unités de valorisation des produits agricoles, faible efficience des réseaux d'irrigation, faiblesse de la superficie réservée aux cultures fourragères, faible potentiel génétique, faiblesse de la technicité des éleveurs et de la productivité du cheptel.

B. Justification du projet

- 34. La zone recèle des potentialités importantes dont la mise en valeur aurait un impact immédiat sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations. Parmi ces potentialités, il y a lieu de mentionner les ressources humaines attachées au terroir et possédant un savoir faire local en matière d'agriculture et d'artisanat avec une jeunesse intéressée par le développement d'activités agricoles, la diversité de zones agro-écologiques (potentiel en matière arboricole, maraichère, d'élevage, d'apiculture, de PAM, de forêts, de parcs naturels, et en matière de paysages et d'éco tourisme), des ressources hydriques non négligeables ainsi qu'un effectif important de cheptel valorisant les ressources sylvopastorales et constituant une source importante de revenus pour la population.
- 35. Les principales contraintes qui freinent le développement de la zone et par conséquent l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres résident

dans la faible organisation des populations, la marginalisation de la femme, la maîtrise insuffisante des techniques de production et de valorisation de l'eau, les difficultés d'accès au crédit et les difficultés de commercialisation des produits. A cela, il y a lieu d'ajouter la dégradation des terres et l'érosion des sols, l'enclavement à cause du relief accidenté, la micropropriété, la faible efficience des réseaux d'irrigation actuels, la faible productivité du cheptel, la faible diversification des productions au niveau de l'exploitation agricole malgré le potentiel agroécologique, la sécheresse récurrente sur le piémont et le froid hivernal ainsi que la grêle et la gelée dans la zone de moyenne et haute montagne, les insuffisances en matière d'infrastructures socio-économiques et le taux élevé d'analphabétisme. Le FIDA, avec l'expérience accumulée dans le développement des zones de montagne du Maroc et les résultats favorables obtenus dans la lutte contre la pauvreté, est en mesure d'adresser ces contraintes et lancer une dynamique de développement dans cette zone.

36. Par conséquent, le projet s'attellera à: i) promouvoir l'accès à l'eau par la réhabilitation des réseaux de PMH et l'amélioration des techniques d'irrigation; ii) assurer un meilleur développement de l'arboriculture fruitière; ii) améliorer la production animale à travers une meilleure conduite alimentaire (augmentation de la production fourragère, amélioration sylvo-pastorale, engraissement); iii) fournir un appui à la diversification des activités grâce au développement du microcrédit accompagné d'encadrement en matière de valorisation et de commercialisation des produits; iv) préserver les ressources naturelles. Par ailleurs, la population agricole da la zone du projet est attachée au terroir avec une jeunesse intéressée par le développement d'activités agricoles, para agricoles et non agricoles.

C. Objectifs du projet

37. Les principaux objectifs du projet sont reflétés dans les objectifs stratégiques du présent COSOP: i) améliorer les conditions de vie des populations; ii) renforcer les capacités des communautés, y compris la femme rurale, dans les domaines de la programmation et la mise en œuvre des actions de développement; iii) améliorer l'accès à l'eau et la maîtrise des techniques de production pour développer les productions agricoles iv) promouvoir la valorisation des productions; v) développer le microcrédit et accompagner les investisseurs dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets; et vi) préserver les ressources naturelles.

D. Harmonisation et alignement

38. Le projet est totalement conforme avec l'INDH du fait que plusieurs communes sont éligibles au programme de l'INDH et que la démarche adoptée par les projets FIDA adopte les mêmes principes de participation et de ciblage que ceux de l'INDH. Le projet s'intègre aussi dans la stratégie adoptée par le pilier II du Plan Maroc Vert (PMV) qui privilégie les actions de diversification, d'intensification et de valorisation des productions agricoles. Le projet veillera à harmoniser les approches et démarches avec les autres bailleurs de fonds qui interviennent dans cette zone et les autres programmes sectoriels qui y seront engagés.

E. Composantes et activités

39. Le projet comprendra les composantes suivantes: i) renforcement des capacités des communautés (sensibilisation et appui à la création d'organisations communautaires, élaboration participative des PDD et PDC, formation, alphabétisation fonctionnelle); ii) aménagement hydro agricole et foncier (réhabilitation de petits périmètres irrigués, aménagements fonciers pour la protection des périmètres et l'amélioration des terres, CES); iii) développement et valorisation des productions agricoles (amélioration des techniques d'irrigation, de production agricole et d'élevage, y compris par l'amélioration sylvopastorale) par la formation, des séances de démonstration et l'appui aux activités de transformation et de commercialisation des productions; iv) promotion des services financiers de proximité et appui aux investissements agricoles et non agricoles (identification des projets et

accompagnement des microentreprises) en particulier pour les femmes et les jeunes (sélection des AMC, élaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités et d'élaboration de nouveaux produits adaptés, formation du personnel des AMC et des bénéficiaires de crédit; et v) coordination et gestion du projet.

F. Coûts et financement

40. Le coût du projet est estimé à environ USD 30 à 35 millions. Le FIDA participera au financement avec un cofinancement d'autres bailleurs chacun selon son avantage comparatif pour répondre aux besoins de financement des différentes activités retenues.

G. Risques

41. Les principaux risques pour lesquels des mesures de mitigation doivent être identifiées sont: i) allocations budgétaires insuffisantes, notamment pour le fonctionnement; ii) besoin en personnel qualifié non satisfait; et iii) risques climatiques (sécheresse récurrente dans le piémont, gelée et grêle dans la zone montagneuse).

Tableau 1. Caractéristiques des communes rurales proposées pour le projet dans la Province de Khénifra

Commune rurale	Taux de pauvreté	Population (2004)	Nombre de ménages (2004)	Taux d'accroist 1994- 2004	Communes incluses dans le programme INDH
Anemzi	51.13	4 313	760	1	+
Sidi Yahya Ou Youssef	61.80	2 538	461	0.3	+
Agoudim	43.51	4 431	714	-0.4	+
Tounfite	39.87	12 306	2 462	1.4	+
El Kbab	42.47	16 719	3 457	0.3	+
Tighassaline	23.79	14 076	3 098	1.6	
Sidi Yahya Ou Said	14.57	8 559	1 662	1.3	
El Borj	19.07	4 985	920	-0,8	
El Hammam	18.56	15 438	2 887	-2,1	
Ait Ishaq	16.44	19 624	4 287	0.5	
Lahri	30.68	9 424	1 641	-0.1	+
Moha Ou Hammou Zayani	30.76	39 661	8 671	2	+
Sidi Amar	20.40	2 762	521	-2.8	
Sidi Lamine	12.95	16 340	3 134	0.1	
Sidi Hsine	22.40	3 614	597	-1.2	
Moulay Bouazza	36.67	9 328	1 968	-0.5	+
Had Bouhssoussen	23.56	7 281	1 422	-0.3	
Aguelmous	20.13	35 849	7 082	0.2	
Kerrouchen	35.35	7 598	1 482	0.1	+
Total		234 846	47 226		

Key file 1: Rural poverty and the agriculture sector

Priority Area	Affected group	Major Issues	Actions Needed
Mountainous areas	 Small farmers, landless households, rural women and youth. 	 rapid degradation of soil and water resources high population density and small farms high internal and external emigration No access to rural financial services for small farmers, women and unemployed youth 	systems.Promote small scale enterprises based on commodity
Rangelands areas with low productivity	 Small and landless rainfed farmers. Small pastoralists. Rural families dependent on the rangeland. 	 livestock production systems of small farms High incidence and impact of drought on farm and pastoralist income and degradation 	 Better definition of adapted production systems. Diversification of sources of income. Promoting research and development and extension on rainfed agriculture and rangeland resources. Defining and implementing drought risk management strategies. Promoting community-based management of natural resources and community-based development plans through strengthening of grassroot organisations.
Arid south	women and youth.	Loss of agricultural land to floods and salinity.Produce dates with low market value.	 Rehabilitation of irrigation networks. Renewal and improved management of date palm plantations. Development of agricultural services including locally specific research and extension. Promote grassroots organisations and provision of local financial services. Promote sustainability of Oasian farming system.
Rural Finance	 Small farmers, landless households, rural women and youth. 	High level of non satisfied needs of small farmers, women and unemployed youth for micro-credit and medium term loans	 Promoting the creation of local development associations to work with existing micro-credit Associations (MCAs) and the <i>Crédit Agricole du Maroc</i> (CAM). Coordination with GOM and other partners for the evolution of the microcredit law (Law 18-99). Strengthen dialogue with MCAs and other partners for the development of new financial products (e.g. savings, micro-agricultural insurance,).

Actions Needed

Adaptation of microcredit to the specificities of

			 agricultural and non-agricultural production cycles as well as to commodity chain development in rainfed zones. Attracting commercial banking sector with adapted financial products.
Gender	Rural women	 High level of illiteracy among rural women Limited access to rural extension/technical training and other support services Limited access to financial services and markets 	 Literacy and training for specific skills. Promoting women groups or associations as project and microcredit partners. Promoting the outreach of rural financial services by existing associations. Supporting marketing of produced goods.
Community development	Small farmers, landless households, rural women and youth.	 Limited investments in rural and socio- economic infrastructure Limited levels of participation 	 Promote community-based development programs including rural infrastructure such as rural roads, drinking water supply and small-scale irrigation schemes (PMH). Support local organisations' participation in local development planning toward sustainability over the long term. Harmonization and alignment with activities of other national initiatives (INDH) and programmes (PMV, MCC).

Major Issues

Priority Area

Affected group

Key file 2: SWOT matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats)

Institution	Strengths	Weaknesses	Opportunities/Threats	Remarks
1. MAPM	 Institutional memory on agricultural development Good regional and local presence in the rural areas Project implementation experience 	 Limited budgetary resources. Limited human resources and absence of certain profiles needed in project implementation Constraints due to limited dialogue/control on collective rangeland issues such as cultivation and excessive animal pressure. 	 O. Priority given to the development of rainfed agriculture and mountain areas. O. Establishment and support of grassroot organisations such as pastoral cooperatives, water users associations, etc. New orientation towards the needs of small farmers through PMV and INDH. T. Human resources redeployment not used as a tool to satisfy staffing needs of projects T. Massive departure of senior technical and administrative staff in the voluntary early retirement plan (June 2006). T. If weaknesses persist, projects implementation capacity would be affected 	Synergies between projects and INDH + PMV to be further developed Dialogue between pastoral communities and local Government enhanced through the Tripartite Agreement which was an output of the PDPEO-II Project
2. MAPM decentralised services	 Technical competence Proximity to the rural population and target groups 	Insufficient logistical and financial resources	 Good partners present in rural areas for the implementation and M&E of project activities 	Need for redeployment of human resources and diversification of profiles through new or contractual recruitment
3. Grassroots organisations and Civil Society	 Tradition of community based activities. Traditional grassroots organization exist 	Weak management capacity.Limited budgetary resources.	O. Cooperatives and associations could be strengthened and made sustainable both	The grassroot organisations are a vital requirement for

Institution	Strengths	Weaknesses	Opportunities/Threats	Remarks
	 Some Pastoral Cooperatives performed well. Presence of active local associations for development and microcredit 	Limited presence in remote zones.	 institutionally and financially T. Microcredit Associations are not adequately present in rural areas. 	the sustainability of project actions and investments.
4. Private Sector	 Strong Banking Sector Strong implementation capacities in infrastructure, civil work, tree plantation, rehabilitation work, etc. Well developed commercial sector 	Little presence locally in remote rural areas	O. These sectors could be interested in rural area if grassroot organisations are supported and appropriate rural financial services created.	An environment could be created toward encouraging the private sector to invest in rural areas.

Key file 3: Complementary initiatives by other donors/partnership opportunities

Donor/Agency	Nature of project/programme	Project/Programme coverage	Status	Complementarity/Synergy potential with project
MADRPM/MCC	National Programs for fruit trees plantation, small scale irrigation schemes, Animal production etc.	Country-wide	On-going	Complementarity and synergy in common areas of intervention.
Ministry of interior	National Initiative for Human Development (NIHD)	403 communes	On-going	Complementarity in terms of approach and training of staff and rural communities on participation and management of their grassroot organisations.
MCC/MADRPM	Millennium Challenge Account (MCA) Program	In a number of Provinces	On-going	Complementarity and synergy in merging financial resources for rural development and harmonization of approaches
Ministry of Equipment	National Program of Rural Roads (PNRR)	Country-wide	On going	Complementarity and synergy in common areas of intervention in terms of improving access to villages and markets.
Ministry of Territorial Development,	National Program of Rural Drinking Water (ONEP)	Country wide	On-going	Complementarity and synergy in terms of improving access to safe drinking water and modalities of community organisation.
Water and Environment (MATEE)	In charge of coordinating rural development activities	Country wide	On-going	Synergy on a consultative basis with MAPM
World Bank	National study on land tenure Working Group on Rural	Urban areas National	Completed To be initiated	Partnership in financing complementary studies extended to rural areas. Partnership to launch and lead the WG.
	Development			'
USAID	Development of five value chains	National	On-going	Partnership in developing value chains in IFAD project areas.
Agence Française de Développement	Refinancing Microcredit Associations (MCAs)	National	On-going	Synergy in policy dialogue to evolve legal framework on Microcredit (Law 18-99).
KfW	Small Scale Irrigation Programme and refinancing MCAs	National	On-going	Synergy and partnership in support to Water Users Associations cofinancing rural roads and drinking water supply and policy dialogue on legal framework for microcredit.
OFID	Cofinancier in IFAD Project especially in rural infrastructure	PDRMO + PDRTT project areas	On-going	Cofinancing rural roads and drinking water supply
JICA	Rural Roads + Drinking Water	National	On-going	Potential cofinancier for rural roads and

Donor/Agency	Nature of project/programme	Project/Programme coverage	Status	Complementarity/Synergy potential with project
	Supply			drinking water supply.
European Union	Neighborhood Program	National	Starting	Global synergy potential with IFAD Country Programme
UNDP	UNDAF	National	On-going	Consultations on UNDAF objectives and results as well as harmonisation within the UN system.

Key file 4: Identification of target group, priority issues and possible options

Typology	Poverty Level and Causes	Coping Actions	Priority Needs	COSOP Response
Small and landless farmers under rainfed and small scale surface water irrigated agriculture	Poverty level: Very high to vulnerable Low incomes solely dependant on agriculture Lack of formal schooling and illiteracy Income depends mainly on seasonal agricultural work Low access to social services No access to financial services	• Emigration	 Improved access to land, water, technological know-how and financial services Reconversion to more adapted crop species and intensification of production Income diversification through agricultural and non-agricultural rural income generating activities Access to markets and insertion in commodity production chains 	 Promote reconversion to more adapted and higher value added commodities Influencing the agricultural research agenda to address the needs of smallholders under rainfed production systems Diversification of agriculture production and for promotion of income generating activities and rural micro-enterprises with the creation of the appropriate rural financial services. Rehabilitation of infrastructure in small scale irrigation schemes infrastructure Construction and rehabilitation of rural roads
Small pastoralists	Poverty level: Very high	 Diversification n of activities Emigration 	, ,	 Support to strengthening of grassroot organisations for improved of collective /common resources management Promoting R&D and extension on production systems, markets and risk management Promoting local financial services through cooperatives and associations Processing and marketing of animal products
Women	Poverty level: Very high to vulnerable Illiteracy Lack of technical skills	 Household food production: vegetables, 	 Literacy and training for improved skills Income diversification through IGA + microenterprise development 	A programme for promotion of income generating activities and rural micro-enterprises with the creation of the appropriate rural

Typology	Poverty Level and Causes	Coping Actions	Priority Needs	COSOP Response
	 Low access to social services Low access to technical support and financial services 	aromatic and medicinal plants, honey and poultry Income generating activities: artisanal and handicraft	 Access to rural financial services, equipment, raw materials and markets Training on crop production and livestock husbandry through technical support 	financial services. Capacity-building of women to participate in community development and in preparation and implementation of microenterprises Provide adult literacy programmes Drinking water supply to provide more and better quality drinking water and time saving to reduce workload
Youth	 Poverty level: Very high Unemployment Limited access to land and water Limited access to rural financial services 	 Working for the family Emigration Small trade activities 	 Access to rural financial services for microenterprise development Training in financial and management and implementation of microenterprise Vocational training 	 A programme for promotion of income generating activities and rural micro-enterprises with the creation of the appropriate rural financial services. Vocational training in technical areas and financial management of mocroenterprises